



Le Courrier de la Marche Mondiale des Femmes contre les Violences et la Pauvreté - N° 381 - 30 avril 2020

Bonjour, voici quelques textes, rendez-vous et communiqués concernant les droits des femmes, en espérant qu'ils vous seront utiles. Ceci est un bulletin de collecte d'informations, ce qui veut dire que nous ne sommes pas obligatoirement d'accord avec tout ce qui est écrit (sauf pour les communiqués signés Marche mondiale des Femmes). Si vous recevez ces informations plusieurs fois (attention, vérifiez que l'envoyeur est bien directement la Marche) ou si vous ne voulez plus les recevoir, répondez à ce mail. Faites passer à vos réseaux et ami-es.

Blog : <http://marchemondialedesfemmesfrance.org/>

Facebook : www.facebook.com/marchemondialedesfemmes2015

SOMMAIRE

- 1 - 1er mai Féministe Transfrontière - Appel international - Page 2
 - 2 - Lesbiennes : Appel aux dons - LIG - Fond de dotation féministe et lesbien - Page 3
 - 3 - Quand les anti-IVG tentent de profiter de la crise du coronavirus - franceculture.fr - Page 4
 - 4 - Communiqué presse du Collectif « Avortement, les femmes décident ! » - Page 6
 - 5 - Le confinement : un révélateur des rôles sociaux des femmes et des hommes - HCE - Page 6
 - 6 - Campagne « Je ne suis pas à vendre » - Amicale du Nid - Page 7
 - 7 - Pétition : Revalorisez les métiers féminisés ! - Texte collectif - Page 8
 - 8 - Infirmières, aides-soignantes, aides à domicile... Sur le front du coronavirus, 70% de femmes en première ligne - Mathilde Tranoy - nicematin.com - Page 9
 - 9 - Coronavirus : « Pourquoi exige-t-on que l'on travaille gratuitement ? » s'interrogent les couturières professionnelles sollicitées pour fabriquer des masques - Caroline Girardon - www.20mn.fr - Page 10
 - 10 - Confinement: 2 millions d'euros récoltés pour aider les femmes victimes de violences - *Le Figaro* avec AFP - Page 11
 - 11 - Violences intrafamiliales : comment sortir du huis clos ? - Justine Canonne - Alternatives-economiques.fr - Page 11
 - 12 - «On ne doit pas invisibiliser la question du genre dans la gestion de cette crise» - Gwendoline Lefebvre - *Lobby Européen des femmes* - www.50-50magazine.fr - Page 13
 - 13 - Prostitution - Trois garanties « droits et dignité » pour ne laisser personne sous le seuil de pauvreté ! - Texte collectif - Page 14
 - 14 - Coronavirus : Il faut « revaloriser les emplois et carrières à prédominance féminine » - Tribune collective - lemonde.fr - Page 17
 - 15 - Coronavirus: une vie confinée... au féminin - Clara Géliot et Laurence Haloche - www.lefigaro.fr
 - 16 - Covid 19, 3 questions à Elisabeth Lebovici, cofondatrice de Lesbiennes d'intérêt Général - www.komitid.fr - Page 22
 - 17 - Confinement : en Seine Saint-Denis, des appartements pour les femmes victimes de violences conjugales - Jérôme Val - franceinter.fr - Page 23
 - 18 - "Je suis grosse et je refuse d'être votre enfer de confinement" - Olga Volsfon - terrafemina.com - Page 24
 - 19 - La justice reconnaît une « faute lourde » de l'Etat après un féminicide - Yann Bouchez - lemonde.fr - Page 26
 - 20 - J'ai travaillé une année en Allemagne comme prostituée - Monika - Page 27
 - 21 - Pour certaines féministes, la prison n'est pas la solution contre les agressions sexuelles - Floréane Marinier - slate.fr - Page 29
 - 22 - Tribune : La question du genre au cœur de la crise sanitaire - texte collectif - Page 31
-

MOBILISATIONS

1 - 1er mai Féministe Transfrontière - Appel international

1er mai Féministe Transfrontière Dans nos luttes vit la grève

Texte unitaire : la Marche Mondiale des Femmes est signataire

En cette date historique qui unit les travailleur.se.s du monde entier dans la lutte pour leurs droits, nous, féministes qui sommes force transfrontière et mémoire des luttes, lançons un appel pour un 1er mai féministe transnational

Nous continuons à éléver nos voix pour dénoncer ensemble la crise de la reproduction de la vie à laquelle nous sommes confronté.e.s, laquelle précarise et intensifie le travail productif et reproductif des femmes, des lesbiennes, des travestis, des trans et des non-binaires. C'est pourquoi nous devons nous organiser et lutter ensemble.

La pandémie mondiale de COVID-19 a mis en évidence non seulement la crise capitaliste patriarcale, mais aussi qu'il est urgent de transformer la société dans son ensemble. Pendant cette pandémie, des millions de personnes travaillent dans des entrepôts logistiques pour des bas salaires et sans aucune protection. Les conditions de travail des personnes migrantes sont encore plus précaires. Les différentes mesures qui les maintiennent dans une situation irrégulière sur le territoire, comme les politiques d'immigration choisie, ne servent qu'à intensifier la surexploitation. Des millions de travailleuses de la santé et d'ouvrières travaillent sans arrêt pour des salaires insuffisants dans des conditions indignes, mettant leur vie en danger chaque jour. Des milliers de travailleuses domestiques sont licenciées sans recevoir aucune compensation. Des millions de femmes sont surchargées par le travail du soin et des millions de travailleur.se.s de l'économie informelle, des économies alternatives et populaires et des précaires se retrouvent sans emploi. La crise pandémique montre clairement que les emplois nécessaires à la reproduction sociale, qui sont aussi les plus précaires et féminisés, donnent lieu à une exploitation plus forte.

En même temps, le confinement actuel montre que des milliers de femmes, de lesbiennes, de travesti.e.s et de trans ne peuvent protéger leur santé en restant à la maison et parce qu'elles doivent continuer à travailler. Pour bon nombre de celles qui restent chez elles, le système patriarcal se décharge sur elles de la responsabilité des soins aux enfants et aux personnes âgées, plus vulnérables. Ceci décuple le poids du travail domestique pour lequel il n'y a jamais eu de rémunération ni de limite horaire. Nombreuses sont celles pour qui le foyer n'est pas sûr car il implique l'isolement et l'enfermement avec leurs agresseurs. Les féminicides et les violences envers les femmes et les personnes LGBTQI* ont augmenté durant cette crise. La gestion sécuritaire de cette crise omet cette réalité. Quant aux femmes en situation de handicap, dont le soin et la vie quotidienne sont soumis à des rythmes très particuliers, leur place dans la société est d'avantage invisibilisée.

Nous refusons de laisser l'avenir ressembler à ce présent et nous refusons de revenir à la normalité néolibérale dont l'insoutenabilité se révèle de manière évidente dans cette crise. Nous luttons pour en finir avec l'extractivisme, l'élevage intensif et la production agro-alimentaire à grande échelle qui soumet toutes les espèces vivantes et la terre au profit du capital.

Nous luttons aujourd'hui pour survivre au milieu d'une pandémie, mais nous nous organisons aussi maintenant pour faire face aux conséquences à long terme que cela aura sur les conditions économiques et de vie de millions de personnes dans le monde.

Nous ne voulons pas sortir de cette situation "d'urgence" encore plus endettées et précarisées ! Nous demandons que la richesse sociale soit utilisée pour garantir que chacun.e ait un revenu, que personne ne soit obligé de s'endetter pour survivre. La richesse sociale servira à préserver la vie et ne sera plus accaparée par une minorité de privilégié.e.s. Nous exigeons que l'accès au système de santé soit garanti et gratuit et que les droits à la santé mentale, sexuelle, et (non) reproductive soient reconnus comme droits essentiels parce que le confinement obligatoire ne peut pas être une excuse pour nous faire perdre le droit à disposer de nos corps et notre autonomie.

Dans les quartiers populaires s'organisent des manifestations aux balcons contre les féminicides et des réseaux d'autodéfense contre les violences machistes. Dans les communautés, les femmes indigènes, qui ont toujours lutté contre la destruction de la planète, s'affrontent à un État qui profite du confinement pour déployer des projets extractivistes. Dans les prisons, les détenu.e.s dénoncent des conditions de détention inhumaines et l'absence totale de protections. Les personnes migrantes se rebellent contre la surpopulation dans les centres de rétention et réclament des papiers, sans lesquels leur vie, encore plus avec cette pandémie, est soumise à des conditions d'exploitation et de violence accrues. A certains endroits, des grèves surgissent, réclamant que seules les activités indispensables soient maintenues et ceci dans des conditions dignes.

Ces dernières années, la grève féministe a été l'outil qui a uni nos luttes au niveau mondial et nous a permis de rejeter la violence patriarcale dans sa dimension structurelle : à la maison, dans la rue, sur le lieu de travail, aux frontières. Lors de la grève des 8 et 9 mars derniers, nous avons été des millions à travers le monde à nous retrouver, occupant les rues avec notre puissance féministe. Pendant la pandémie et dans les mois qui suivront, le processus d'insubordination alimenté par la grève féministe fait de notre travail reproductif un champ de lutte pour s'opposer à la division sexuelle et raciste du travail et pour exiger la socialisation du travail de soins.

Nous exigeons que toutes les tâches qui ne sont pas nécessaires au maintien de la vie soient suspendues : le travail de tous.tes pour défendre la vie, pas pour les profits ! Nous demandons la fin de la subordination, de l'exploitation, de la précarisation. Nous exigeons également des protections contre le virus dans les emplois essentiels.

Nous voulons tout bouleverser pour mettre fin à la violence patriarcale et raciste de la société néolibérale, pour pouvoir avorter de façon sûre, libre et gratuite, pour cesser de nous endetter, pour disposer de nos libertés. Ce que la grève féministe mondiale nous a appris, c'est que, ensemble, nous sommes fortes et que, maintenant plus que jamais, nous devons unir nos voix, afin d'éviter la fragmentation que la pandémie semble nous imposer.

Nous voulons une sortie de crise féministe transfrontière afin de ne pas revenir à une normalité faite d'inégalités et de violences. En cette journée internationale des travailleuses et des travailleurs, nous crierons toute notre colère contre la violence d'une société qui nous exploite, nous opprime et nous tue.

Le 1er mai, plus que jamais, nous disons que nos vies ne sont pas au service de leurs profits. En cette journée internationale des travailleur.se.s, nous affirmons une fois de plus que la société peut être organisée sur de nouvelles bases, qu'une vie sans violence patriarcale et raciste et sans exploitation est possible.

SOLIDARITÉS

2 - Lesbiennes : Appel aux dons - LIG - Fond de dotation féministe et lesbien

Ce dimanche 26 avril, nous avons fêté la visibilité des lesbiennes dans le monde. Malheureusement, depuis la déclaration de l'état d'urgence sanitaire et la mise en place du confinement, les raisons de se réjouir manquent. Chacune de nous est frappée par la situation. Pour certaines d'entre nous, les conditions de vie sont de plus en plus dures. Les témoignages se multiplient de lesbiennes,

migrantes ou pas, jeunes ou pas, qui rencontrent d'immenses difficultés financières et/ou psychologiques. Car plus de travail, pas d'aides, pas de quoi se nourrir ou payer son loyer et des angoisses.

C'est simple : il nous faut recueillir des dons que nous redistribuerons à des associations lesbiennes pour aider celles d'entre nous qui en ont besoin. A partir d'aujourd'hui et pendant 45 jours, tous vos dons seront affectés à des aides d'urgence pour des lesbiennes en difficulté.

Le don, c'est ici : <https://www.fondslesbien.org/faire-un-don/>

INTERNATIONAL

3 - Quand les anti-IVG tentent de profiter de la crise du coronavirus - franculture.fr

Les femmes mises en avant, avec ce que cela signifie de responsabilités, de prise de risque mais aussi d'honneur reçus quand le monde se rend enfin compte que oui, ce sont des femmes, comme l'écrit Claire Provost sur le site d'Al Jazeera, qui tiennent le front, qu'elles soient soignantes, préparatrices en pharmacie, caissières, agent d'entretien... ou chef d'Etat.

Le magazine américain Forbes le notait hier : si l'on regarde qui dirige les pays ayant pour le moment apporté la réponse la plus efficace au coronavirus, on constate qu'ils sont tous dirigés... par des femmes. La Nouvelle-Zélande de Jacinda Ardern, Taïwan et sa présidente Tsai Ing-Wen, l'Allemagne d'Angela Merkel, l'Islande de Katrin Jakobs-dottir, la Finlande de Sanna Marin. Tous ces pays affichent des données sanitaires qui rendent jaloux leurs voisins, très peu de morts... et quand avec Forbes on cherche un point commun pour expliquer ce succès... on trouve celui-ci : le fait d'être gouverné par des femmes.

Alors il y aurait une tendance sexiste, essentialiste, à attribuer ces succès à des qualités qui seraient par nature féminines, la compassion, l'instinct de protection, la coopération, la prévoyance. The Guardian évite cet écueil et nous propose une autre façon de voir les choses : pour accéder aux postes de direction, les femmes doivent en général être meilleures, on est plus exigeants avec elles qu'avec leurs homologues masculins... pas de droit à l'erreur... Ces pays ont donc élu les personnes les mieux qualifiées pour les diriger, et ils en constatent aujourd'hui le résultat.

La période n'est pas pour autant très propice pour les droits des femmes : Le paradoxe que soulève Claire Provost dans sa tribune sur AlJazeera.com : elle nous alerte sur le fait que plusieurs gouvernements tentent d'utiliser le coronavirus pour restreindre ces droits à commencer par l'un des plus disputés, le droit à l'avortement. Cela a commencé en Argentine le mois dernier, avec le report sine die du vote, historique, qui devait entériner le droit à l'IVG dans ce pays.

En Pologne, renchérit The Guardian, il y a de quoi s'inquiéter aussi : la session du parlement qui s'ouvre aujourd'hui prévoit un vote sur un texte, déposé par des organisations anti-IVG, qui restreindrait drastiquement les possibilités d'avortement avec l'argument qu'il faudrait désengorger les hôpitaux en n'autorisant que les actes médicaux essentiels, l'IVG n'étant donc pas selon eux un acte essentiel, ce qui mérite clairement débat. Sauf que les rassemblements et manifestations sont interdits en ce moment en Pologne.

Selon la Wibortzcha Gazeta à Varsovie, même le gouvernement très conservateur dominé par le Pis ne soutient pas ce texte et devrait appeler la majorité des députés à voter contre tout à l'heure.

Bloquer le matériel médical pour lutter contre le coronavirus afin d'annuler les interruptions médicales de grossesses : Mais la Pologne n'est pas là seule ou les ligues anti-IVG tentent de profiter de la crise actuelle. Et ça nous amène, comme souvent sur ce dossier aux Etats-Unis. Pas plus tard qu'hier, il a fallu qu'une cour d'Appel s'y reprenne à deux fois pour finalement bloquer l'interdiction, prise par l'Etat du Texas, de pratiquer des interruptions médicales de grossesses. L'argument là encore, explique le Los Angeles Times, c'était qu'il faudrait réservé le matériel et les personnels hospitaliers à la lutte contre la Covid-19. Cela pourrait s'entendre, si les médecins

spécialistes, les lieux d'interventions et les appareils utilisés étaient les mêmes pour une IVG que pour la réanimation d'un patient Covid en état d'asphyxie sévère... Ce qui, je ne suis pas spécialiste, mais laisse tout de même à désirer comme démonstration.

En tous cas, après avoir dans un premier temps validé l'interdiction de l'avortement médical au Texas, les juges ont finalement autorisé l'IVG médicamenteuse, plus compatible avec l'urgence sanitaire et le confinement. C'est une maigre victoire, mais c'est une victoire toute de même, à laquelle s'ajoute celle, dans l'état cette fois d'Oklahoma, ou de la même manière l'interdiction de la plupart des avortements, prise au départ jusqu'au 30 avril, a été cassée par une cour fédérale.

Trump fait ajouter son nom à des chèques envoyés à 70 millions d'Américains : C'est "jour de paie" aujourd'hui comme l'écrit USA Today avec ironie, ou plutôt c'est le jour où devraient arriver dans les foyers les premiers chèques d'aide sociale d'urgence qui constituent l'essentiel de la réponse de l'administration Trump à la crise sociale qui accompagne la crise sanitaire.

Des millions d'Américains ont perdu leur travail (et leur source de revenu) du jour au lendemain. Il s'agit de les aider eux et leurs familles, mais aussi de sponsoriser la demande, d'éviter l'effondrement de la consommation et donc de toute l'économie américaine. 80 millions de personnes vont donc bénéficier d'un chèque de 1 200 dollars, soit environ 1 100 euros.

Le souci est de savoir quand ces chèques vont vraiment arriver, et là, le Washington Post nous explique qu'il y a eu des retards, que certains bénéficiaires vont devoir attendre plusieurs jours avant de pouvoir aller faire les courses, car le Trésor Américain a suivi une procédure inédite : à la demande expresse de la Maison Blanche, il a fallu modifier le format-standard du chèque d'aide sociale pour qu'y apparaisse le nom de Donald Trump... Le président qui apparemment tenait à ce que cette générosité de l'Etat fédéral soit surtout présentée comme sa générosité personnelle... auprès de millions de foyers démunis.

Une telle personnification, c'est du jamais-vu, The Washington Post n'est pas dupe de la manœuvre électoraliste pour Trump à huit mois de la présidentielle. Sauf que, on le répète cette coquetterie a compliqué le travail du Trésor, et donc retardé le versement de l'aide sociale.

Tout ça, finalement, analyse The New York Times, est assez cohérent avec l'attitude de Donald Trump, obsédé par son image et la campagne pour sa réélection, qui tente de faire oublier les critiques sur sa gestion de la crise coronavirus, en multipliant les coups de comm et les tentatives de diversion... la dernière en date étant bien sûr l'arrêt la nuit dernière de la participation financière américaine à l'OMS... L'organisation mondiale de la santé, accusée par Trump d'avoir tardé à lancer l'alerte mondiale, de s'être laissée embobiner par les mensonges chinois... en somme un bouc émissaire bien pratique, en ces temps troublés pour le président américain.

Au milieu de la pandémie de COVID-19 et de la mauvaise gestion de la situation par Trump et d'autres pays de droite néolibérale, il faut mettre fin aux sanctions (et à d'autres actes de guerre) pour sauver des vies. Nous demandons que l'on mette fin aux sanctions illégales unilatérales imposées par le gouvernement des États-Unis à plus de cinquante pays, en particulier à l'Iran, à Cuba, à la Palestine et au Venezuela.

Ces sanctions ont un impact direct et cruel sur les systèmes de santé de ces pays, empêchant l'arrivée de médicaments et de fournitures hospitaliers et provoquant la mort évitable de milliers de personnes. Les sanctions sont un instrument de chantage qui a de terribles conséquences pour la population. En tant que forces anti-impérialistes, ce n'est pas le moment de garder le silence. Face à l'escalade de l'agression impérialiste au milieu de cette pandémie non seulement contre le Venezuela, mais aussi contre Cuba, l'Iran et Gaza (entre autres), nous appelons tous les militants, dirigeants et organisations qui font partie de la Semaine internationale de Lutte anti-impérialiste pour qu'ils nous rejoignent dans une campagne internationale en ligne sur Twitter le 9 avril.

COMMUNIQUÉS, TEXTES

4 - Communiqué presse du Collectif « Avortement, les femmes décident !

La HAS de santé a autorisé hier l'IVG médicamenteuse jusqu'à 9 semaines à domicile, nous nous en félicitons. Notre pétition - « Covid 19 : Les avortements ne peuvent attendre ! Pour une loi d'urgence ! » - qui a recueilli plus de 50 000 signatures a contribué à cette prise de décision.

Mais le problème n'est pas résolu pour autant : il y a des femmes qui ont dépassé les 9 semaines, qui ont peur de se rendre à l'hôpital, qui auront dépassé les 12 semaines au moment du déconfinement. Il y a des femmes pour qui l'IVG médicamenteuse est contre indiquée, et il y a des femmes qui font le choix d'une autre méthode pour pouvoir avorter.

Le Collectif « Avortement les Femmes décident » déclare que les femmes doivent avoir le choix de la méthode pour avorter ; et que, compte tenu du fait qu'il risque d'y avoir beaucoup de femmes désirant avorter qui seront hors délai au moment du déconfinement, il est plus que jamais nécessaire de prolonger les délais pour avorter de la durée du confinement.

Continuez à signer la pétition : « « Covid 19 : Les avortements ne peuvent attendre ! Pour une loi d'urgence ! : <https://bit.ly/34svcyG>

5 - Le confinement : un révélateur des rôles sociaux des femmes et des hommes - HCE

La période de confinement que nous connaissons aujourd'hui, liée à une crise sanitaire de grande ampleur, constitue un temps tragique de notre histoire. Nos schémas de pensée, de consommation, de styles de vie et plus largement nos relations avec la nature et nos innovations technologiques devront être totalement repensées, après cette tragédie.

Mais, alors même que nous sommes tous unis dans un seul élan pour vaincre ce fléau, cette période de confinement met en lumière, avec une acuité inégalée, la place, les rôles et le traitement des femmes dans notre société. Jamais, un tel laboratoire des rôles sociaux de sexe n'a permis de révéler aussi clairement les différences, voire les inégalités qui régissent les relations entre les femmes et les hommes dans notre pays et dans le monde.

Depuis le début de cette pandémie, pouvoirs publics et associations ont eu à cœur de lutter sans délai contre ce premier fléau que sont les violences intrafamiliales à l'encontre des femmes et des enfants, violences exacerbées par l'enfermement dans ce qui est souvent le huis clos de l'enfer conjugal. Ainsi, les interventions des forces de sécurité intérieure au domicile pour violences conjugales ont augmenté de plus de 30% depuis le début du confinement.

Autre sujet de vigilance très vite mis en lumière, celui de l'accès aux droits sexuels et reproductifs et notamment le maintien des actes d'interruption volontaire de grossesse (IVG) dans les hôpitaux et l'élargissement de l'accès à l'IVG médicamenteuse, même si demeure irrésolue la question du dépassement du délai légal pour pratiquer une IVG.

Mais il est des domaines moins directement visibles et pourtant extrêmement révélateurs de la construction de notre modèle social : les personnes qui assurent aujourd'hui majoritairement la survie quotidienne de notre pays en termes de santé, en contact direct avec les malades, que ce soit les infirmier.es, les aides soignant.es ou le personnel assurant la restauration ou le ménage, à l'hôpital ou dans les EPHAD, ce sont des femmes.

Les personnes qui permettent aujourd'hui majoritairement que l'accès aux denrées alimentaires et aux biens de première nécessité soit possible, en tant que caissières dans les supermarchés ou dans les magasins de détail, en contact direct avec le public, ce sont des femmes. Certes, nous n'oublions pas tous ceux et celles qui assurent le contrôle du confinement, en contact direct également avec le public, ni celles et ceux qui assurent la logistique de cette organisation de crise, non plus que toutes celles et ceux qui doivent continuer à assurer les fonctions vitales de notre pays. Mais, ce qui interroge ici, c'est que les fonctions traditionnellement regroupées sous le vocable «care», le

plus souvent sous évaluées, voire infériorisées, prises en charge par des travailleurs souvent précaires, sont précisément celles qui contribuent à notre survie lors de cette pandémie.

Plus encore, la mise en œuvre du télétravail à grande échelle, des femmes et des hommes, dans leurs espaces de vie où ils doivent prendre en compte quotidiennement non seulement les tâches domestiques, mais, s'ils en ont, le soin des enfants et leur éducation, constitue un laboratoire *in vivo* de ce que pourrait être un partage des tâches à parts égales entre les femmes et les hommes. Voilà que fait irruption, dans la charge mentale des parents, le soin éducatif, dont la difficulté croissante au fil des jours du confinement les font regarder avec des yeux tout autres, on peut l'espérer, une autre profession occupée majoritairement par les femmes, «mais comment font-elles? Je n'en ai qu'un ; elles en ont 30», profession mal rétribuée et insuffisamment considérée, celle des personnes qui éduquent nos enfants depuis la crèche jusqu'au lycée.

Et, dans le même temps, ce laboratoire conjugal change-t-il les pratiques et oriente-t-il les couples vers un partage égalitaire, ou bien conforte-t-il les rôles sexués, faisant porter sur les femmes la majeure partie de la charge mentale et émotionnelle, tandis que les conjoints, au métier souvent mieux rémunéré ou jugé «plus important», se consacrent plus facilement à leur télétravail ?

Cette crise, bien évidemment, exige que soient délivrés prioritairement des messages de survie en termes de santé et de lutte contre les violences et requiert un front uni contre cette pandémie. Les femmes et les hommes sont engagés dans des efforts au coude à coude et nous saluons ici cette mobilisation unanime et qui force l'admiration et le respect. Mais peut-être faudra-t-il un jour se demander pourquoi un message tout simple des pouvoirs publics préconisant le partage 50/50 entre femmes et hommes des tâches de la maison n'a pas trouvé place sur nos écrans ?

Peut-être aussi faudra-t-il se demander pourquoi les médias ont reçu majoritairement des hommes sur leurs plateaux ? Si l'on sait que les postes de responsabilité à l'hôpital sont surtout dans la main des hommes, les médias, poursuivant leurs efforts entrepris depuis quelques années, ne devraient-ils pas mieux mettre en valeur les expertes sur les plateaux ou devant les micros ? Des expertes de premier plan siègent à l'Académie des Sciences et à celle de Médecine et de nombreuses femmes médecins ou soignantes pourraient utilement donner leur avis sur la meilleure manière de combattre la pandémie et être beaucoup mieux associées aux débats sur le drame qui nous frappe.

Enfin, faut-il rappeler le caractère révélateur des inégalités joué par le conflit ou la crise au niveau international et son impact disproportionné sur les femmes, comme le montrent les questions à l'agenda «femmes, paix et sécurité» ? Faut-il rappeler la nécessaire implication des femmes à la sortie de crise aujourd'hui, avec ses possibles en termes de reconstruction d'une société plus égalitaire ? Il s'agit d'un moment clé et d'un test pour la diplomatie féministe, dont l'un des objectifs devrait être de modifier de manière durable les structures inégalitaires du pouvoir patriarcal.

Violences, droits sexuels et reproductifs, place et statut des femmes dans les métiers, dans le foyer, dans les médias, dans les organes de décision et de reconstruction, à l'évidence, cette crise aura beaucoup de choses à nous apprendre. C'est ce sur quoi le Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes sera mobilisé dans les mois à venir.

6 - Campagne « Je ne suis pas à vendre » - Amicale du Nid

L'Amicale du Nid lance le second volet de son action «je n'suis pas à vendre» : après le site internet ouvert en 2017, c'est désormais sur Instagram qu'une campagne visant les jeunes de 14-18 ans est lancée ce mardi.

- Parce que le confinement peut être anxiogène, propice aux questionnements et inquiétudes de toute sorte mais qu'il peut aussi être l'occasion de réfléchir tous.les ensemble ;
- Parce qu'en cette période, les réseaux sociaux restent, sans aucun doute, le premier moyen pour les jeunes d'être en contact avec leurs pairs et de s'informer ;

- Parce que les violences sexistes et sexuelles, en particulier dans le contexte intrafamilial, ne s'arrêtent pas avec le Covid19 : elles tendent à s'aggraver lorsque les victimes sont enfermées avec leurs agresseurs ;

- Parce que, sous la pression des « clients » et des proxénètes, la prostitution ne cesse pas avec l'épidémie : il semblerait qu'elle se reporte encore davantage sur Internet ;

«Je n'suis pas à vendre !» est sur Instagram à partir du 21 avril 2020.

«Je n'suis pas à vendre !» parle de relations filles-garçons, de sexualité, de la prostitution comme forme de violence sexiste et sexuelle. «Je n'suis pas vendre » est un projet :

- De prévention via Internet de la prostitution, du proxénétisme et de la traite, à destination des jeunes de 14 à 18 ans ;

- D'outillage des professionnel.les de l'éducation, de la jeunesse et de la protection de l'enfance.

Participez au projet en partageant l'information autour de vous : aux jeunes qui fréquentent vos structures et vos réseaux sociaux, à celles et ceux de votre entourage, à vos collègues, à vos partenaires... Et retrouvez-nous : Sur Instagram : @je_ne_suis_pas_a_vendre ; Sur le site jenesuispasavendre.org ; En version papier, à télécharger et imprimer chez vous : <https://amicaledunid.org/ressources/affiches-cartes-et-stickers-je-nsuis-pas-a-vendre/>

Pour toute information : lucie.gil.adh@gmail.com

« Je n'suis pas vendre ! » est un projet développé par l'Amicale du Nid, avec le soutien financier de la Région Ile-de-France.

7 - Pétition : Revalorisez les métiers féminisés ! - Texte collectif

Si tous les soirs nous applaudissons le travail du personnel soignant et de toutes les personnes qui assurent la continuité de nos vies quotidiennes, n'oublions pas que la majorité de ces emplois sont très féminisés. Ce sont des infirmières (87 % de femmes) et aides-soignantes (91 % de femmes), mais aussi des aides à domicile et des aides ménagères (97 % de femmes), des agentes d'entretien (73 % de femmes), des caissières et des vendeuses (76 % de femmes), ce sont encore des travailleuses sociales et des enseignantes. Ces métiers sont dits « de femmes » ; il s'agit d'éduquer, soigner, assister, nettoyer, écouter, servir... bref, de faire appel à des « compétences présumées innées », si « naturelles » quand on est femme...

Les compétences et qualifications mises en œuvre dans les métiers féminisés sont souvent sous-valorisées. Par exemple, les diplômes des métiers de service ne sont toujours pas valorisés comme ceux des secteurs techniques et industriels. Les compétences relationnelles ne sont que très rarement considérées comme des compétences techniques et complexes. Elles sont assimilées à des qualités personnelles, niant ainsi les connaissances et l'expérience professionnelles pourtant indispensables. Les responsabilités auprès de personnes malades et fragilisées ont une moindre reconnaissance que les responsabilités financières. Être constamment interrompu ou effectuer une multitude de tâches différentes au sein d'un même métier n'est pas reconnu comme de la polyvalence professionnelle. Soutenir - physiquement et psychiquement - un patient en fin de vie, apporter des soins à domicile sans équipements professionnels, ou encore passer des milliers d'articles par heure à une caisse, tout en maintenant un sourire commercial, représentent des formes de pénibilité et de charges physiques ou nerveuses, non reconnues pour ces emplois, et pourtant aujourd'hui si médiatisées !

Depuis plusieurs années, des travailleuses en lutte, des syndicalistes, des chercheuses et des militantes féministes démontrent la vraie valeur de ces emplois et revendentiquent le principe juridique « d'un salaire égal pour un travail de valeur égale ». Elles n'ont toujours pas été entendues. La crise que nous traversons doit être l'occasion de nouveaux engagements de l'État, des branches professionnelles et des entreprises pour revaloriser tous ces emplois à prédominance féminine. L'État se doit de donner l'exemple, en tant qu'employeur, en revalorisant immédiatement les emplois

et carrières à prédominance féminine de la fonction publique. Il doit aussi s'engager en tant que financeur des secteurs sanitaires, sociaux, éducatifs et de la dépendance !

Que nos applaudissements, chaque soir, donnent enfin lieu à une réelle reconnaissance salariale de toutes ces professions, et pas à de simples primes Covid-19 !

Cette pétition est issue d'une Tribune publiée dans le Monde (voir plus loin)

8 - Infirmières, aides-soignantes, aides à domicile... Sur le front du coronavirus, 70% de femmes en première ligne - Mathilde Tranoy - nicematin.com

En première ligne, parmi les soignants, on retrouve plus de 70% de femmes. Infirmières, aides-soignantes, agents hospitaliers, elles contribuent à l'effort de guerre, au péril de leur vie.

Sur le front de cette guerre inédite contre le Covid-19, elles sont en première ligne.

Infirmières, aides-soignantes, agents hospitaliers, personnel des Ehpad. Il y a aussi les aides à domicile, qui veillent sur nos aînés. Des professions féminines à plus de 70%, peu valorisées, avec des horaires décalés, peu de perspective d'évolution de carrière et bien souvent mal rémunérées. Des femmes aux situations parfois précaires, qui, chaque jour, ne comptant pas leurs heures, font face, au péril de leur vie.

Parmi les femmes au combat, il y a bien sûr des médecins. Dans les Alpes-Maritimes, elles représentent 43,34 % des 4633 médecins en activité régulière (libéraux, hospitaliers, salariés), selon les chiffres du conseil de l'ordre. Et 48,7 % des 314 médecins remplaçants (libéraux, salariés).

Chez les infirmiers salariés et libéraux azuréens, la proportion de femmes grimpe à 85,28 %, et à 90 % chez les aides-soignantes (selon la direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques et l'Atlas 2017 de la démographie médicale). Or le plus fort écart salarial entre les femmes et les hommes se trouve dans la fonction publique hospitalière, avec 20,6% de différence, selon la direction de l'information légale et administrative, en 2016.

"Ce qui se passe aujourd'hui est le reflet de l'état de la société, note Natacha Himelfarb, déléguée aux droits des femmes et à l'égalité dans les Alpes-Maritimes. Espérons qu'après cette contribution à l'effort de guerre il y aura une prise de conscience et que les femmes seront mieux reconnues. Il faudra une décision politique forte. La mesure la plus importante est à mon sens la question salariale, car le salaire c'est l'autonomie qui permet de pouvoir choisir son logement, son conjoint... A la sortie de cette crise il va falloir être vigilant à la paupérisation des femmes et mères isolées. Il va y avoir du chômage et les personnes qui occupent des emplois précaires, où on retrouve encore une fois les femmes, seront les plus touchées".

Pour Anne-Gaël Bauchet, dirigeante d'Alter Egaux, agence azuréenne de conseil et formation qui accompagne les organisations dans la mise en place de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, "il y a néanmoins un effet positif à cette crise. On s'interroge sur la valeur de ces métiers : pourquoi, alors qu'ils sont essentiels, ne sont-ils pas plus valorisés ? Pourquoi est-ce là qu'on retrouve le plus de femmes ? Ce n'est pas seulement le politique qui doit changer les choses mais nous tous à notre niveau. Les fédérations d'employeurs, les partenaires sociaux... Aujourd'hui la crise est sanitaire avant tout mais il va falloir ensuite reconstruire un monde dans lequel on aura envie de vivre. Ce sera l'occasion de changer les inégalités entre les femmes et les hommes. C'est un sujet qui est sur la table dont il faudra que tout le monde s'empare".

Sexisme : A la Une du 5 avril, le Parisien mettait en avant quatre experts masculins se prononçant sur "le monde d'après" le Covid-19. Ce qui a suscité un véritable tollé.

"Les femmes ont-elles déjà perdu le droit de penser le monde d'après ?" s'interroge avec ironie sur Twitter la députée LREM Yaël Braun-Pivet, première femme présidente de la commission des lois.

La secrétaire d'Etat à l'égalité entre les femmes et les hommes Marlène Schiappa a aussitôt confié à la députée LREM des Hauts-de-Seine Céline Calvez une mission sur "la place des femmes dans les

médias en temps de crise". "Cette Une a fait réagir. C'est le signe qu'il se passe quelque chose, positive la déléguée départementale aux droits des femmes et à l'égalité Natacha Himelfarb. Il y a 4 ans, avant le mouvement #MeToo, cela n'aurait pas été le cas".

9 - Coronavirus : « Pourquoi exige-t-on que l'on travaille gratuitement ? » s'interrogent les couturières professionnelles sollicitées pour fabriquer des masques - Caroline Girardon - www.20mn.fr

Sollicitées par les collectivités, les hôpitaux ou les entreprises afin de fabriquer massivement des masques, des couturières et costumières professionnelles de France tirent la sonnette d'alarme. Réunies au sein d'un collectif, elles demandent que ce travail leur soit désormais payé. Elles appellent également l'Etat à réquisitionner les ateliers et les usines des grands groupes de fabrication textile.

Depuis quelques jours, l'incompréhension s'est installée. Les voix commencent à s'élever pour dénoncer une situation devenue gênante. Sollicitées par les collectivités, les mairies, les hôpitaux ou les entreprises afin de confectionner des masques pour les particuliers ou des blouses pour les soignants, les couturières, costumières et créatrices professionnelles de toute la France n'acceptent plus de travailler gratuitement.

Le mouvement de révolte est parti la semaine dernière. En deux jours, plus de 300 salariées ont rejoint le collectif baptisé « Bas les masques » pour tenter de se faire entendre et interpeller le gouvernement à ce sujet. Une pétition a également été lancée sur Internet.

« Au départ du confinement, nous avons toutes été bénévoles. Spontanément, nous avons retroussé nos manches pour aider, car on avait bien compris qu'il y avait une urgence. Le fait que les soignants, infirmiers, médecins ne disposaient pas de masques nous a outrées », relate Christie, 48 ans, costumière à Paris. Penchées des heures sur leurs machines, les précieuses petites mains se sont donc activées dans l'ombre pour colmater les brèches, comme elles le pouvaient, collectant tous les bouts de tissus qu'elles trouvaient, créant des petits regroupements par quartier, actionnant leurs contacts sur les réseaux sociaux. Sans rien exiger en retour.

« Aujourd'hui, le mouvement a dépassé de loin le bénévolat » : « L'idée était d'agir rapidement en attendant que la situation s'éclaircisse et que les masques promis par l'Etat arrivent », précise Christie. Sauf que cet élan de solidarité est devenu au fil des jours « une norme ». Et c'est bien là tout le problème, s'inquiètent-elles. « Aujourd'hui, le mouvement a dépassé de loin le bénévolat. Il est en train de remplacer une industrie qui devrait être prise en charge par le gouvernement », observe Jackie Tadeoni, également courrouçée par la tournure des événements. Costumière, elle travaille en free-lance comme intermittente à Paris. Depuis le début du confinement, elle a déjà passé une centaine d'heures les yeux rivés sur ses aiguilles et ses bobines pour équiper les soignants. Sans recevoir aucune contrepartie financière. Elle l'a fait de bon cœur. « Cela nous coûte même de l'argent, sourit-elle. Les élastiques finissent par manquer, le fil aussi. On les achète sur nos propres deniers ». Christie a dû débourser « plusieurs centaines d'euros » pour reconstituer ses stocks, « sans compter les frais de port ». Certaines ont même dû ouvrir des cagnottes en ligne. Joséphine, costumière à Lyon au chômage depuis le confinement, avait elle aussi décidé de donner généreusement de son temps pour dépanner les soignants au début de la crise. Le bouche-à-oreille s'est répandu. Et la jeune femme a, ensuite, été rapidement submergée par les demandes de particuliers, qui se sont pressés afin de lui commander des masques en tissus. Elle a proposé de se faire payer.

« Comme si on exigeait d'un boulanger de ne pas faire payer son pain aux clients » : « Je me suis fait insulter à plusieurs reprises. On m'a reproché de vouloir profiter de la situation pour me faire de l'argent... », révèle-t-elle, « agacée » par ces retours agressifs. Et de s'interroger : « Pourquoi globalement, exige-t-on de nous de travailler gratuitement alors que nos métiers ont un savoir-

faire indispensable en ce moment ? C'est comme si on exigeait d'un boulanger de ne pas faire payer son pain aux clients. Ou aux agriculteurs de nourrir gratuitement la population. Cela ne viendrait à l'esprit de personne ».

« Au final, cela équivaut à considérer nos métiers, qui demandent pourtant une énergie terrible, comme des tâches domestiques », soulève-t-elle encore. Comme un « hobby », dira Jackie, rappelant qu'en « temps d'efforts de guerre, les ouvrières étaient rémunérées ». La solution serait, selon elle, que « l'Etat réquisitionne des ateliers et les usines des grands groupes de fabrication textile, les fonctionnaires qui travaillent dans les ateliers des Opéras et des théâtres nationaux », qu'« il passe commande (auprès des usines locales) et achète les masques ». Et qu'il rémunère ainsi ses professionnelles du textile, au chômage technique depuis près de deux mois.

« Que l'Etat et les collectivités aient été dépassés au début, je l'entends. Mais aujourd'hui, ils ont eu le temps de s'organiser », estime Joséphine. « On ne demande pas la lune. Juste que les choses soient davantage encadrées. Il ne s'agit pas de refuser de travailler. Bien au contraire. On ne demande que cela. Mais plus gratuitement... » conclut Christie.

10 - Confinement: 2 millions d'euros récoltés pour aider les femmes victimes de violences - Le Figaro avec AFP

La Fondation des femmes a annoncé ce vendredi 17 avril avoir récolté en moins d'un mois près de deux millions d'euros pour aider les associations de soutien aux femmes victimes de violences et financer notamment des solutions de relogement temporaire et d'aide alimentaire.

«C'est une mobilisation sans précédent des citoyen.ne.s, des mécènes et des entreprises partenaires qui a permis de mettre en place des solutions concrètes pour le confinement», a expliqué la Fondation des femmes dans un communiqué, précisant que «100% des dons collectés sont reversés aux associations de terrain dans les meilleurs délais».

Lancée le 25 mars, cette collecte «d'urgence» baptisée #Toutesolidaires a pu faire bénéficier 122 associations d'un soutien financier ou d'un soutien logistique (ordinateurs, gel hydroalcoolique) pour pouvoir poursuivre leur activité d'écoute et d'accompagnement pendant le confinement, est-il précisé.

«L'urgence c'est d'aider les femmes à partir de chez elles» : Période particulièrement à risque pour les femmes et les enfants victimes de violences, le confinement a entraîné une hausse de 40% des interventions policières à domicile, selon le ministère de l'Intérieur. «Les associations sont également de plus en plus sollicitées», a souligné à l'AFP une porte-parole de la Fondation, appelant à «continuer à donner» car «l'urgence c'est de pouvoir aider les femmes à partir de chez elles».

Quelque 40.000 nuitées ont ainsi pu être financées via des partenariats avec Accor, qui met à disposition des associations des chambres d'hôtels dans toute la France, et avec la foncière Gecina, qui a rendu disponibles 70 chambres d'une résidence universitaire de la région parisienne. «Dix jours après le début du partenariat, la moitié des chambres de la résidence universitaire sont déjà occupées», a précisé la porte-parole.

Le gouvernement, par la voix de la secrétaire d'Etat Marlène Schiappa, a dit jeudi avoir financé «jusqu'à 20.000 nuitées d'hôtel, en plus des places habituelles en centres d'hébergement, pour permettre aux femmes qui ont besoin de s'enfuir de pouvoir être hébergées, ne pas se retrouver à la rue».

11 - Violences intrafamiliales : comment sortir du huis clos ? - Justine Canonne - Alternatives-economiques.fr

Malgré de nouveaux dispositifs de signalement, les associations sont démunies pour lutter contre les violences envers les femmes et les enfants, alors que le risque est démultiplié.

« N'oubliez jamais qu'il suffira d'une crise (...) pour que les droits des femmes soient remis en

question », prévenait déjà Simone de Beauvoir dans *Le deuxième sexe* (1949). De fait, l'actuel confinement lié à la crise sanitaire pèse sur les femmes, qui semblent en particulier être davantage exposées aux violences exercées par leur conjoint derrière les portes du foyer.

« Le huis clos aggrave les situations de violence, les régulateurs sociaux habituels ne fonctionnant plus : les écoles sont fermées, les services publics dégradés, les possibilités de sortie très réduites», constate Elisabeth Liotard, directrice de l'association Viffil SOS Femmes, qui gère notamment un dispositif d'alerte et de mise en sécurité d'urgence destiné aux victimes de violences conjugales dans le Rhône.

Le 26 mars, le ministère de l'Intérieur relevait une hausse des signalements de violences conjugales de l'ordre de 32 % en zone gendarmerie (correspondant aux communes de moins de 20 000 habitants) en l'espace d'une semaine et de 36 % sur la zone de la préfecture de police de Paris.

La mobilisation du 39 19, numéro d'écoute pour les victimes, n'a pas non plus faibli depuis les débuts du confinement. « Il y a eu une baisse des appels dans la première semaine. Mais nos écoutantes en traitent désormais plusieurs centaines par jour, ce qui montre que des femmes trouvent les moyens de s'isoler pour appeler, observe Françoise Brié, directrice générale de la fédération nationale Solidarité Femmes, qui gère le 39 19. Pour d'autres, c'est extrêmement complexe en raison de l'hyper-vigilance de l'agresseur. Certaines, par ailleurs, découvrent qu'elles sont victimes de violences, le face-à-face permanent avec le conjoint leur permettant de mettre des mots sur ce qu'elles vivaient déjà antérieurement. »

Face à la complexité de ces situations, aggravée par le confinement, quelques victimes déclarent qu'elles attendront de pouvoir sortir pour se signaler aux autorités. Dans ces cas, le 39 19 conseille, « même si ce n'est pas toujours aisément, de conserver autant que possible des preuves de ces violences», indique Françoise Brié.

Nouveaux dispositifs : Afin de faciliter les démarches, il est désormais possible de donner l'alerte sans se faire entendre et de faire intervenir les forces de l'ordre via un SMS au 114. Ce dispositif, initialement dédié aux personnes malentendantes, est élargi à toutes les femmes et enfants victimes de violences. Le ministère de l'Intérieur a également assuré, depuis la fin mars le déploiement dans les pharmacies d'un dispositif d'accueil des femmes qui se déclareraient victimes, avec alerte prioritaire des forces de l'ordre pour une prise en charge rapide. « L'intérêt est qu'il y a des officines partout sur le territoire », rappelle Elisabeth Liotard. « Il faut ouvrir le maximum de points d'entrée pour que les victimes s'en saisissent », abonde Françoise Brié.

La Fédération qu'elle dirige a pris contact avec les pharmacies pour les appuyer dans les réponses à apporter aux femmes qui se présentent, et les mettre en lien avec les associations locales de lutte contre les violences. « La difficulté est qu'un conjoint violent peut resserrer sa surveillance en interdisant à sa compagne de sortir seule », tempère Elisabeth Liotard, qui rappelle toutefois qu'en cas de danger, il n'est pas interdit de fuir, même en l'absence d'attestation de déplacement dérogatoire. Les dispositifs d'hébergement d'urgence restent d'ailleurs mobilisés. Car l'enjeu est bien d'éviter des féminicides dont le nombre a continué de s'alourdir depuis le début du confinement. « Pour sauver des vies, il ne suffit pas d'empiler numéros et mesures d'urgence », estime toutefois un collectif de chercheuses dans une tribune parue mardi. « En temps normal, le système est déjà asphyxié. Cela fait vingt ans qu'en matière de violences conjugales, l'Etat vote des lois sans engager les dépenses qui les rendraient efficaces », pointent-elles, soulignant que « la violence conjugale ne se résume pas à un simple conflit de couple qui aurait dégénéré. Elle engage des rapports de domination et des pratiques de contrôle complexes qui alimentent le danger. »

C'est pourquoi elles appellent le gouvernement, dans le contexte actuel, à soutenir massivement le recours à l'ordonnance de protection, qui permet d'éloigner un conjoint sur la seule base de la vraisemblance des violences subies et du danger qu'elles générèrent. « En contrepartie de cet allègement du régime de la preuve, ce jugement n'a pas de conséquence pénale pour le partenaire

mis en cause », rappellent les chercheuses.

Un danger accru pour les enfants : Autre public concerné par les violences intrafamiliales : les enfants. Le secrétariat d'Etat à la protection de l'enfance a annoncé la poursuite des mesures de placement pour les mineurs confiés à l'aide sociale à l'enfance, ainsi qu'un plan de continuité d'activité du 119, le numéro d'appel pour l'enfance en danger. Mais pour nombre d'intervenants associatifs, le compte n'y est pas. S'il connaît aujourd'hui un certain rebond, le nombre d'appels au 119 n'a pas enregistré de hausse significative en début du confinement. « Il devrait pourtant y avoir une explosion des appels, s'alarme Lyes Louffok, ancien enfant placé devenu éducateur spécialisé et initiateur de la plate-forme SOS Enfants placés. Trop peu de Français connaissent le 119 et, parmi eux, seul un sur quatre appelle lorsqu'il a connaissance d'une situation de maltraitance. »

Celui qui est également membre du Conseil national de la protection de l'enfance estime « qu'il y a un travail majeur de sensibilisation à mener sur le sujet : trop de personnes considèrent encore que les violences envers les enfants relèvent de la sphère privée et que les signaler revient à de la délation ». Et de déplorer le manque d'investissement politique de longue date sur la question : « Cela aurait permis de repérer davantage de situations de violence et de vulnérabilité donnant lieu à des mesures de protection de la part des services sociaux. »

Un fonctionnement « dégradé » : Les familles déjà sous les radars de la protection de l'enfance ne sont pas non plus épargnées par le risque accru de violences lié au contexte actuel. « La famille du jeune Daoudja, récemment mort en Seine-Saint-Denis sous les coups de son père, était déjà connue des services sociaux », assène ainsi Lyes Louffok.

La mise en place du confinement a entraîné une désorganisation des services intervenant habituellement au domicile de familles dans le cadre de mesures d'assistance éducative. « Durant la première semaine, nos effectifs de travailleurs sociaux ont diminué d'environ 20 % à 30 %, en raison des impératifs de garde d'enfants ou de risques pour la santé de nos salariés, explique Salvatore Stella, président du Carrefour national de l'assistance éducative en milieu ouvert (Cnaemo) et lui-même directeur de services d'une association du Calvados. Dans cette phase, nous avons dû procéder à des réorganisations internes et avons fonctionné sur un mode dégradé : les interventions au domicile des familles ont été suspendues et remplacées par un suivi téléphonique. » Les professionnels de la protection de l'enfance ont finalement été reconnus « personnels prioritaires ». Ils bénéficient à ce titre du dispositif de garde d'enfants dans les écoles jusqu'alors réservé aux soignants. Mais la mesure a été prise trop tard, déplore Salvatore Stella : « Certes, cela a permis le retour de certains salariés dans nos services, mais une dizaine de jours a été perdue dans l'intervalle. Et même reconnus prioritaires, nos professionnels ne se voient pas allouer de matériel de protection, ce qui les empêche de reprendre l'ensemble des visites aux familles. En attendant des livraisons de la part du département, nous avons recours au système D pour nous procurer des masques.

Mais la situation reste disparate selon les territoires. » : Des recommandations ministérielles ont en parallèle été publiées pour classer les situations des enfants devant faire l'objet d'un suivi prioritaire, les interventions à domicile étant axées sur les cas les plus urgents. Une situation que Salvatore Stella sait précaire : « Nous devrions être plus présents dans cette période, or on l'est moins. Le confinement rime avec isolement, et plus il durera, plus il y aura nécessité d'intervenir auprès des familles, y compris dans des cas qui n'étaient pas forcément à risque au départ. »

12 - «On ne doit pas invisibiliser la question du genre dans la gestion de cette crise» - Gwendoline Lefebvre - Lobby Européen des femmes - www.50-50magazine.fr

« Les femmes et les filles sont de plus en plus exposées à la violence et à la pauvreté, et la crise sanitaire actuelle menace leur indépendance économique, écrit Gwendoline Lefebvre, la présidente du LEF. (...) Nous devons reconnaître que beaucoup de femmes se retrouvent dans une situation

précaire aujourd'hui à cause de leur sur-représentation dans le secteur des soins. Un secteur particulièrement touché par les mesures d'austérité prises ces dernières années. »

Les femmes jouent un rôle primordial aujourd'hui, en sauvant des vies - elles sont majoritaires dans le secteur des soins - et en maintenant la cohésion sociale. La crise sanitaire augmente les risques de chômage, de précarité, de pauvreté, et ce plus particulièrement pour les femmes. Le LEF demande donc à l'Union Européenne de prendre des mesures concrètes pour une « Europe plus inclusive, égalitaire et durable pour toutes et tous ». « Il est désormais urgent de reconnaître le secteur du soin comme l'épine dorsale de la société, de renforcer la solidarité, et de renforcer le modèle social européen. », peut-on lire dans un des courriers.

Nous avons posé quelques questions à Gwendoline Lefebvre pour en savoir plus sur leurs revendications.

Pourquoi avoir envoyé des lettres à la Commission et au Conseil Européen ? : Début mars, la Commission Européenne a présenté sa nouvelle stratégie pour l'égalité femmes/hommes. Dans le précédent mandat, il n'y avait aucune stratégie, donc c'est un grand pas en avant. C'est d'ailleurs la première fois qu'il y a une Commissaire européenne chargée de l'égalité. Sauf qu'ensuite, nous avons subi de plein fouet la crise sanitaire liée au Covid-19. Nos organisations membres commençaient à nous remonter que la crise avait des impacts disproportionnés sur les femmes et les filles, avec une augmentation des violences domestiques notamment. Et puis les femmes sont en première ligne dans la gestion de cette crise : elles représentent une majorité du personnel soignant, du personnel dans les commerces de première nécessité, dans les services de nettoyage, ou même dans la couture pour fabriquer des masques et des blouses. Les femmes et les filles les plus vulnérables comme les réfugiées, les migrantes, les SDF, les femmes en situation de handicap ou âgées sont encore plus à risque aujourd'hui. Il faut que l'Union Européenne réagisse et prenne conscience de ces enjeux. On ne doit pas invisibiliser la question du genre dans la gestion de cette crise et ses conséquences.

Que demandez-vous concrètement à l'Europe ? Quelles sont les mesures nécessaires ? : Nous demandons plusieurs choses. D'abord les mesures urgentes. Comment l'Union Européenne (UE) et les Etats membres vont-ils maintenir les services d'aide, d'écoute pour lutter contre les violences domestiques et sexuelles, et que peuvent-ils mettre en place aujourd'hui. À court terme les pays doivent également réfléchir à des solutions pour maintenir l'indépendance économique des femmes. Nous demandons aussi à l'UE d'assouplir ses règles budgétaires pour permettre aux Etats membres d'investir massivement dans les services publics, les services du « care », du soin. Dans les dépenses prioritaires, les Etats doivent prendre en compte les questions d'égalité. Et nous leur demandons d'allouer les fonds nécessaires à la lutte pour l'égalité entre les femmes et les hommes. Ensuite, dans les mesures à moyen terme, nous souhaiterions que dans son prochain cadre financier pluriannuel, l'UE prennent des mesures concrètes pour plus d'égalité, et que la question budgétaire n'exclut plus la problématique du genre.

Quand attendez-vous ces réponses ? : Nous espérons avoir une réponse rapidement ! Nos membres continuent leurs actions nationales auprès des pouvoirs publics. L'économie du « care », du soin, revient sur le devant de la scène, car il est indispensable de prendre soin des êtres humains et de la planète. Et l'objectif c'est qu'on ne l'oublie pas après la fin du confinement. Il faudra revaloriser ces métiers après la crise.

13 - Prostitution - Trois garanties « droits et dignité » pour ne laisser personne sous le seuil de pauvreté ! - Texte collectif

Monsieur le Président, Monsieur le Premier Ministre, Madame la Secrétaire d'Etat,
Magali a 25 ans. Arrachée de République Démocratique du Congo par un réseau mafieux, elle fut prostituée en France pendant plusieurs années. Accompagnée par le Mouvement du Nid, elle devient

en 2017 la première personne à bénéficier d'un parcours de sortie de prostitution alors qu'elle risquait d'être expulsée de France. Deux ans plus tard, elle fait partie de celles et ceux que l'on applaudit tous les soirs à 20h. Magali travaille en EPHAD, elle est en CDI. Elle nous raconte sa fatigue, mais aussi sa fierté de participer à l'accompagnement des plus fragiles, et son espoir pour demain. En revanche :

- A Marseille, Joy, une femme nigériane de 22 ans, en «parcours de sortie de prostitution» ne peut plus payer son loyer. Son contrat de travail qui complétait son Allocation financière d'insertion sociale a été interrompu du fait du confinement. Son propriétaire ne tient pas compte de la trêve hivernale et la menace d'expulsion. Elle nous appelle à l'aide ;

- Sofia, 26 ans à Mulhouse n'a aucun accès au droit commun. Pourtant, la ville a relogé toutes les personnes sans-domicile fixe et leur attribue 7€ par jour pour manger. Déboutée de sa demande d'asile, elle n'y a pas accès. Seule la solidarité associative locale lui permet de survivre. Mais pour combien de temps ? ;

- Ludo, un homme bulgare de 47 ans, en contact avec notre association à Strasbourg depuis 3 ans, était à la rue depuis 6 jours, sans ressources depuis le confinement. Il a finalement obtenu une place dans un hôtel Formule 1. Il nous demande de l'aide pour une demande de RSA. Il ne veut pas retourner dans la prostitution après le confinement.

L'ensemble de nos associations de lutte contre toutes les violences sexuelles et sexistes, présentes sur le terrain, et dans l'ensemble des départements français, auprès de centaines de milliers de femmes, dont plusieurs milliers de personnes prostituées, sont en première ligne pour constater leur situation d'extrême précarité encore accrue par la crise. Nos équipes sont pleinement mobilisées pour répondre aux situations d'urgence. La solidarité inter-associative est à l'œuvre pour trouver les meilleures solutions possibles. Les personnes prostituées le savent, qui se tournent vers nous en plus grand nombre. Mais la crise est trop forte et les situations de détresse vitale trop nombreuses.

Nos associations font au Gouvernement la demande solennelle d'organiser l'accès immédiat à trois garanties «droits et dignité» pour ne laisser personne sous le seuil de pauvreté. Quelle que soit leur nationalité et leur statut administratif, toutes les personnes prostituées présentes sur le territoire français et leurs enfants à charge, doivent pouvoir avoir accès à : un logement, des ressources, un séjour régulier.

Pour toutes les personnes ayant des droits ouverts (situation régulière sur le territoire + logées à leur compte + bénéficiaires d'un revenu quel qu'il soit) : une garantie de revenu minimal de 1026 euros (RSA, AFIS, ADA, ARE, ASS, AAH réévalués au niveau du seuil de pauvreté) ;

Pour toutes les personnes empêchées dans l'ouverture de droits (personnes étrangères sans titre de séjour et/ou personnes sans ressources, et/ou personnes sans-abri) : un hébergement gratuit et adapté + ; une aide financière d'urgence "COVID-19" de 564,75 euros minimum + ; un titre de séjour de 6 mois renouvelable, avec accès au marché du travail.

Des solutions immédiates et pragmatiques pour toutes, pas d'idéologie non opérationnelle ! : Certains groupes vous ont demandé récemment d'accorder un « revenu de «remplacement» pour les «travailleurs du sexe» [1]». Ce faisant, ces personnes feignent d'ignorer, ou oublient délibérément, qu'en France, la grande majorité des personnes prostituées sont des femmes migrantes victimes de la traite des êtres humains et que la prostitution est reconnue par le législateur et le Gouvernement comme une forme de violence sexuelle, un obstacle à l'égalité femmes-hommes, une violation du principe constitutionnel de non-marchandisation du corps humain, et non comme un «travail». Mais surtout, ils demandent la mise en place d'un mécanisme que l'écrasante majorité des personnes prostituées ne pourraient pas activer :

• Le Ministère de l'Intérieur indique [2], qu'en moyenne, 85 % des revenus des personnes prostituées étrangères est spolié par les proxénètes et réseaux de traite qui les exploitent. Ainsi,

non seulement ces personnes n'ont pas de base de revenus légaux à présenter pour établir un «revenu de remplacement», mais elles n'avaient surtout pas de revenus propres avant même la crise sanitaire ;

• Quant aux personnes prostituées françaises, un nombre important d'entre elles sont enregistrées au RSA et ne prendront pas le risque d'établir des revenus non déclarés d'avant crise pour bénéficier de «revenus de remplacement». Une minorité d'entre elles sont enregistrées en tant qu'indépendantes et doivent donc bénéficierurgemment des dispositifs mis en place par le Gouvernement pour les artisans et indépendants.

C'est pourquoi nous proposons au contraire une solution universelle, alliant revalorisation du droit commun et dispositifs d'urgence. Elle garantirait ainsi à l'ensemble des personnes les plus vulnérables, et parmi elles aux personnes prostituées, étrangères comme françaises, un égal accès aux trois garanties «droits et dignité» présentées ci-dessus.

Un pilotage plus fort et plus rapide du Gouvernement et des préfectures pour l'accès aux droits ! : Durant cette crise, le Gouvernement a indiqué qu'il est aux côtés des femmes victimes de violences intrafamiliales. En France, la prostitution est reconnue comme une violence faite aux femmes. Nous insistons ainsi pour qu'une attention aussi forte soit rapidement portée aux personnes prostituées. Nous demandons à ce que la communication gouvernementale sur les numéros d'écoute et d'urgence intègre la violence prostitutionnelle : les personnes prostituées doivent savoir que l'Etat est à leur côté et qu'elles peuvent appeler le 3919, numéro d'appel généraliste sur toutes les violences faites aux femmes, ou contacter les associations spécialisées.

La protection en urgence des personnes prostituées en détresse doit être inscrite sur la liste des priorités de chaque Préfet·e, à travers le pilotage renforcé du réseau des droits des femmes.

Nous demandons que toutes les commissions départementales de lutte contre la prostitution, le proxénétisme et la traite des êtres humains soient réunies en urgence (de façon dématérialisée) afin de :

- Accélérer et mutualiser un état des lieux des situations ;
- Elaborer un protocole départemental de mise à l'abri des victimes pendant le confinement ;
- Recenser l'ensemble des ressources disponibles dans le département en termes d'aide matérielle (nourriture, produits hygiène, produits de première nécessité pour les enfants...) ;
- Examiner des parcours de sortie de la prostitution d'urgence pour permettre un accès pendant le confinement à un hébergement, une APS et à l'AFIS, et prévoir un passage accéléré de ces dossiers à l'issue du confinement garantissant une insertion durable des personnes ;
- Elaborer un plan de communication en direction des personnes en situation de prostitution pour les mettre en lien avec les associations agréées ou les associations de lutte contre les violences faites aux femmes, dont la plupart tiennent déjà des permanences et lignes téléphoniques d'urgence.

Anticiper, pérenniser, penser l'avenir ! : Si la France compte 5 à 10 fois moins de victimes de la prostitution et de la traite des êtres humains qu'en Allemagne et qu'en Espagne, où les femmes prostituées se retrouvent littéralement jetées à la rue par les bordels, c'est d'abord grâce à sa politique ferme de lutte contre le proxénétisme et la marchandisation du corps humain, complétée depuis 2016 par l'interdiction de tout achat d'actes sexuels. Cette politique doit être renforcée sur l'ensemble du territoire par des instructions claires et des moyens de politique pénale accrus.

De plus, face au risque imminent d'une augmentation du risque prostitutionnel après le confinement, en raison de l'accroissement des précarités et de réseaux de prostitution qui prospéreront et se nourriront de la détresse, l'Etat doit impérativement être au rendez-vous du volet social de la législation française. Nous appelons d'ores et déjà le Gouvernement et les collectivités territoriales à une accélération et un changement d'échelle dans la mise en œuvre de ces dispositions protectrices réévaluées.

En pérennisant nos trois garanties «droits et dignité» afin de ne laisser personne en-dessous du seuil de pauvreté, le Gouvernement assumerait pleinement sa responsabilité de prévenir le risque d'entrées dans la prostitution et d'offrir au plus grand nombre un véritable tremplin vers la sortie de prostitution. Ce faisant, il accroîtrait de façon radicale l'efficacité des politiques publiques !

Nous vous remercions de prendre en considération urgemment nos propositions et restons à votre entière disposition pour échanger sur les modalités de leur déploiement sur l'ensemble du territoire français. Veuillez agréer, Monsieur le Président, Monsieur le Premier Ministre, Madame la Secrétaire d'Etat, l'expression de nos sentiments distingués.

Les présidentes et directrices des associations suivantes : Mouvement du Nid ; Fédération Nationale des CIDFF ; Réseau pour l' Autonomie des Femmes Immigrées et Réfugiées - RAJFIRE ; Maison des Femmes de Paris ; Amicale du Nid ; Osez le féminisme ! ; Regards de Femmes ; Réussir l'Egalité Femmes-Hommes ; Mouvement National Le Cri ; Mémoire Traumatique et Victimologie ; Le Mouvement français des survivantes de la prostitution ; Fondation Scelles ; Coalition pour l'Abolition de la Prostitution ; Marche Mondiale des Femmes...

14 - Coronavirus : Il faut « revaloriser les emplois et carrières à prédominance féminine » - Tribune collective - lemonde.fr

Aide-soignante, infirmière, aide à domicile, agente d'entretien ou caissière : parce que désignés comme des « métiers de femmes », ceux-ci souffrent d'une dévalorisation salariale, que dénoncent, dans une tribune au « Monde », des chercheurs et l'ensemble des représentants syndicaux.

Tribune. Si tous les soirs nous applaudissons le travail du personnel soignant et de toutes les personnes qui continuent à occuper leurs emplois et assurent ainsi la continuité de nos vies quotidiennes, n'oublions pas que la majorité de ces emplois sont très féminisés. Ce sont les soignantes, infirmières (87 % de femmes) et aides-soignantes (91 % de femmes), mais aussi des aides à domicile et des aides ménagères (97 % de femmes), des agentes d'entretien (73 % de femmes), des caissières et des vendeuses (76 % de femmes), ce sont aussi des enseignantes (71 % de femmes).

Ces métiers sont différents. Ils exigent des niveaux de qualification et des diplômes différents, existent pour certains dans les secteurs privés et publics, mais ils sont tous marqués par cette féminisation, ce sont des «métiers de femmes», implicitement pour les femmes. Il s'agit d'éduquer, soigner, assister, nettoyer, conseiller, écouter, coordonner... bref, de faire appel à des «compétences présumées innées», si «naturelles» quand on est femme...

Cette dévalorisation est l'un des facteurs expliquant les 26 % d'écart salariaux entre les femmes et les hommes (« Comparer les emplois entre les femmes et les hommes. De nouvelles pistes vers l'égalité salariale », de Séverine Lémire et Rachel Silvera, La Documentation française, 2010).

Revaloriser les salaires des emplois féminisés est au cœur de travaux de chercheuses et chercheurs en sciences sociales et de revendications féministes et syndicales depuis plusieurs années ; nombre de rapports et guides ont été publiés (comme celui du Défenseur des droits ou du Conseil supérieur à l'égalité professionnelle). Ces travaux s'appuient sur le principe de l'égalité de salaire entre femmes et hommes pour un travail de valeur égale, posé la première fois par l'Organisation internationale du travail (OIT) lors de sa création, en 1919, au lendemain de la première guerre mondiale, comme un des principes fondamentaux pour assurer la paix : « Une paix durable et universelle ne peut être fondée que sur la base de la justice sociale. »

Ce principe existe en France depuis plus de quarante ans : l'égalité salariale s'applique, certes, à travail égal, mais également pour un travail de valeur égale. Et la nuance est ici capitale. La loi sur l'égalité professionnelle de 1983 définit la notion de valeur égale et précise que « sont considérés comme ayant une valeur égale les travaux qui exigent des salariés un ensemble comparable de connaissances professionnelles consacrées par un titre, un diplôme ou une pratique professionnelle, de capacités découlant de l'expérience acquise, de responsabilités et de charge physique ou

nerveuse ». Elle permet ainsi d'appliquer l'égalité salariale entre emplois différents mais considérés de même valeur. Et donc de comparer la valeur des emplois très féminisés avec celle d'autres emplois à prédominance masculine.

Moindre reconnaissance : Quand nous regardons précisément quelles sont les compétences et qualifications mises en œuvre dans les métiers féminisés, en nous demandant : quelles sont les connaissances professionnelles ? Quelles sont les capacités professionnelles, les responsabilités, les charges physiques et nerveuses de ces emplois ? Nous constatons alors trop souvent leur sous-valorisation.

Le salaire des infirmières en France est l'un des plus bas de tous les pays développés : inférieur de 9 % au salaire moyen français, alors qu'en Allemagne une infirmière gagne 10 % de plus que le salaire moyen allemand, ou en Espagne, 28 % de plus

Par exemple, les diplômes des métiers de service ne sont toujours pas valorisés comme ceux des secteurs techniques et industriels. Ou encore, les compétences relationnelles ne sont que très rarement considérées comme des compétences techniques et complexes. Elles sont assimilées à des qualités personnelles, niant ainsi les connaissances et l'expérience professionnelles pourtant indispensables.

Les responsabilités auprès de personnes malades et fragilisées ont bien souvent une moindre reconnaissance que les responsabilités budgétaires ou financières. Etre constamment interrompu ou effectuer une multitude de tâches différentes au sein d'un même métier n'est pas reconnu comme de la polyvalence professionnelle.

Soutenir - physiquement et psychiquement - un patient en fin de vie, apporter des soins à domicile sans équipements professionnels, ou encore passer des milliers d'articles par heure à une caisse, tout en maintenant un sourire commercial, représentent des formes de pénibilité et de charges physiques ou nerveuses, non reconnues pour ces emplois, et pourtant aujourd'hui si médiatisées !

Québec, Suisse, Portugal... : Le salaire des infirmières en France est l'un des plus bas de tous les pays développés : inférieur de 9 % au salaire moyen français, alors qu'en Allemagne une infirmière gagne 10 % de plus que le salaire moyen allemand, ou en Espagne, 28 % de plus (OCDE, données 2017). Depuis plusieurs années, des luttes de femmes mettent en évidence la valeur de leurs emplois ; tout récemment, les infirmières et aides-soignantes dans les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) ont démontré à quel point leur travail est invisible, non reconnu et dégradé, dans un contexte de fortes restrictions budgétaires.

Le Québec a rendu obligatoire, depuis vingt ans, la comparaison d'emplois à prédominance féminine ou masculine, dans l'entreprise, en analysant le contenu du travail effectué, les responsabilités, la technicité, les compétences relationnelles et les exigences du travail. Cela a permis la revalorisation des salaires de certains emplois féminisés. Des expérimentations ont eu lieu également en Suisse, au Portugal, au Royaume-Uni... Qu'attendons-nous pour en faire autant ?

La crise que nous traversons doit pouvoir amorcer de nouveaux engagements par l'Etat, les branches professionnelles et les entreprises, pour revaloriser tous ces emplois à prédominance féminine. L'Etat se doit de donner l'exemple, en tant qu'employeur, en revalorisant immédiatement les emplois et carrières à prédominance féminine de la fonction publique. Il doit aussi s'engager en tant que financeur des secteurs sanitaires, sociaux, éducatifs et de la dépendance !

Que nos applaudissements, chaque soir, donnent enfin lieu à une réelle reconnaissance salariale de toutes ces professions, et pas à de simples primes Covid- 19 !

Chercheur·e·s : Séverine Lemière, économiste, université de Paris, réseau Mage ; Rachel Silvera, économiste, université de Paris-Nanterre, réseau Mage ; Florence Jany-Catrice, économiste, université de Lille ; Nathalie Lapeyre, sociologue, université Toulouse, réseau Mage ; Jacqueline Laufer, sociologue, HEC Paris, réseau Mage ; Margaret Maruani, sociologue, CNRS-CERLIS, réseau Mage ; Antoine Math, économiste, institut de recherches économiques et sociales - IRES ; Françoise Milewski, économiste, Sciences Po-OFCE, Presage ; Michel Miné, juriste, conservatoire national des arts et métiers (CNAM) ; Dominique Méda, sociologue, université Paris-Dauphine ; Pascale Molinier, psychosociologue, université

Sorbonne-Paris-Nord : Hélène Périvier, économiste, Sciences Po-OFCE, Presage ; Sophie Pochic, sociologue, CNRS-Centre Maurice-Halwachs, réseau Mage.

Représentant·e·s des organisations syndicales : Laurent Berger, secrétaire général CFDT ; Béatrice Lestic, secrétaire nationale chargée de la politique d'égalité entre les femmes et les hommes CFDT ; François Hommeril, président CFE-CGC ; Mireille Dispot, secrétaire nationale chargée du secteur Egalité des chances CFE-CGC ; Pascale Coton, vice-présidente, chargée de l'égalité femmes-hommes CFTC ; Philippe Martinez, secrétaire général CGT ; Sophie Binet, pilote du collectif Femmes-mixité CGT ; Yves Veyrier, secrétaire général FO ; Béatrice Clicq, secrétaire confédérale du secteur égalité FO ; Benoît Teste, secrétaire général FSU ; Sigrid Gérardin, coresponsable secteur Femmes FSU ; Cécile Gondard-Lalane, porte-parole Union syndicale Solidaires ; Eric Beynel, porte-parole Union syndicale Solidaires ; Emilie Trigo, secrétaire nationale UNSA ; Alain Parisot, secrétaire national UNSA Fonction publique, Marie Clarke Walker, présidente du comité des femmes de la Confédération syndicale internationale (CSI)

Associations et militantes féministes : Rebecca Amsellem, Les Glorieuses ; Ana Azaria, Femmes-Égalité ; Danielle Bousquet, Fédération Nationale des Centres d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles ; Brigitte Chabert, Du côté des femmes ! ; Caroline De Haas ; Monique Dental, Réseau Féministe "Ruptures" ; Sandra Gidon, ADAGE ; Raphaëlle Remy-Leleu ; Nelly Martin, Marche Mondiale des Femmes ; Christiane Marty, Fondation Copernic ; Yveline Nicolas, coordinatrice de l'association Adéquations ; Françoise Picq, Association nationale des études féministes ; Céline Piques, Osez le Féminisme ! ; Cécile Pudebat, Association FIT une femme un toit ; Suzy Rojtman, Collectif National pour les Droits des Femmes ; Roselyne Rollier, Maison des Femmes Thérèse Clerc-Montreuil ; Sabine Salmon, Femmes Solidaires ; Aurélie Trouvé, ATTAC France.

15 - Coronavirus: une vie confinée... au féminin - Clara Géliot et Laurence Halache - www.lefigaro.fr

Après des décennies de combats féministes, le Covid-19 renvoie aujourd'hui les femmes actives au foyer... où elles se retrouvent à en faire encore plus. Et si cette situation inédite était aussi l'occasion d'un nouveau coup de balai dans nos habitudes ?

Et dire qu'on est déjà jeudi ! En pleine période de confinement, cette réflexion peut prêter à sourire, elle recouvre pourtant une réalité : de nombreuses femmes se retrouvent à courir, en faisant du surplace, après le temps. Débordées à longueur de journée comme si les heures, échappées des montres molles de Dalí, fondaient entre leurs doigts. Une situation surréaliste. Mais existe-t-il des choses banales en ce moment ? Depuis des semaines, le centre du monde se limite, pour chacun, aux murs d'un appartement plus ou moins vaste, aux mètres carrés d'une maison avec jardin pour les plus chanceux...

Depuis le 17 mars et l'injonction du gouvernement à rester chez soi, les familles, les mères en couple ou séparées, les hommes et les enfants se retrouvent à vivre sous le même toit, jour et nuit, sans relâche. C'est un nouveau quotidien, une organisation inédite à imaginer collégialement pour permettre à l'embarcation familiale de rester à flot, de maintenir le cap dans la durée, sans trop faire de vagues. Tous dans le même bateau, mais pas tous sur le pont.

Depuis le 17 mars, toute la famille n'a d'autre choix que de vivre sous le même toit 24h/24. L'improvisation du début a laissé place à une routine qui oblige très souvent les femmes à tenir la barre... pour les tâches domestiques. Rôle qui, en période ordinaire, leur est déjà largement dévolu comme en témoigne Amélie, 31 ans, mère de deux enfants : «On parle souvent des doubles journées des femmes qui travaillent, la fameuse "charge mentale". En fait, c'est plutôt deux espaces de temps qui se superposent en permanence. Je peux me réveiller la nuit en pensant à la mise à jour des vaccins des enfants, aux croquettes à acheter pour le chat... Mon mari m'aide volontiers quand je lui demande, mais il prend rarement des initiatives.»

Du balai, la ménagère des années 1950 ? Si le fichu et le tablier, la pattemouille et l'aiguille à reparer ont bel et bien été remisés au placard, le combat mené par des générations de féministes n'a toujours pas permis de venir à bout des inégalités domestiques. Selon un sondage Ifop/Consolab, publié en octobre 2019, «en dépit d'un idéal de plus en plus égalitaire du partage des tâches ménagères, les inégalités de genre demeurent». Près d'une Européenne sur deux (49 %) dit en faire «beaucoup plus» que son conjoint.

À la maison, les femmes réalisent 72 % des tâches ménagères et 65 % des tâches parentales pour

en moyenne une heure trente de travail quotidien supplémentaire par rapport aux hommes (enquête Insee, 2012). Une situation que la période de confinement alourdit un peu plus avec l'obligation de continuer à mener de front une activité professionnelle - en télétravail ou sur le terrain en entreprise ou à l'hôpital - tout en ayant l'impossibilité d'avoir recours aux services d'une aide-ménagère ou d'une nounou. Madame télétravail, Madame popote, Madame Propre... Nous y revoilà ! Version femme au foyer new age en jogging et sneakers.

Se transformer en pro de l'informatique: Top chrono. Ironie du sort, alors que nous sommes exemptées de toute obligation vestimentaire et que le temps de transport vers l'école ou le bureau nous est gagné, le réveil se fait plus matinal. Pour être opérationnelle à 8h10, heure du premier cours virtuel de nos chères têtes blondes, il faut les tirer du lit - «Non, mes chéris, Jean-Michel Blanquer vous l'a assez répété, ce ne sont pas des vacances! Même la fille d'Édouard Philippe a fini par le comprendre!» Évidemment, de la cuisine au salon, on pourra emporter en cours son bol de céréales, mais avant de voir apparaître le visage de la prof de maths sur l'écran, il faudra encore que la mère de famille se transforme en pro de l'informatique pour s'assurer que la connexion de chacun est bonne. Y compris celle du vieil ordinateur ressorti du placard - l'occasion de vérifier qu'il ne fonctionne pas si mal et de veiller, pour plus tard, à notre surconsommation.

Les bonnes manières des premiers jours ont laissé place à des résolutions plus basiques : se doucher, s'habiller et se -brosser les dents, ce n'est déjà pas si mal.

En s'invitant à la maison, l'école provoque sur tous une étonnante nervosité. Comme par hasard, le micro s'active au premier éclat de voix de la mère exaspérée. Obsédée par la webcam, la petite chérie vérifie vingt fois son look avant de passer devant. En période de confinement, les filles, libérées des risques de sanction des CPE, se maquillent plus que leur mère... Les bonnes manières des premiers jours ont laissé place à des résolutions plus basiques: se doucher, s'habiller et se brosser les dents, ce n'est déjà pas si mal. L'enjeu reste de trouver le temps. Après avoir aidé, pour la rédaction du jour, à «imaginer un nouveau monstre que doit affronter Ulysse» et débarrassé la table du petit déjeuner, la femme active doit encore se pencher sur son propre travail.

Jongler entre les fils de conversations WhatsApp pour avancer sur le dossier X, organiser un brainstorming avec l'équipe Y ou pondre un rapport sans être interrompue par un enfant ou l'une de ces vidéos rigolotes qui s'invitent en permanence sur les smartphones. Le but du jeu étant, ensuite, de ne pas se tromper de groupe au moment des transferts de blagues, selon qu'elles soient douteuses ou pleines d'esprit. Celle du jour pourrait détendre cette femme au bord de la crise de mère qui confessait sur le groupe «CE2 Pâquerette» que si elle n'avait pas choisi le métier de professeur, c'est justement parce qu'elle ne se sentait pas de «garder (ses) propres gosses toute la journée (smiley rire aux larmes)».

Veiller à une certaine hygiène alimentaire: Pour encourager toute la famille à se mettre au travail, il convient aussi de veiller à ce que la maison ne se transforme pas en écuries d'Augias. Une préoccupation qui tourmente moins les hommes, peu pressés de changer les serviettes de bain ou de vider le lave-vaisselle qui n'a jamais autant tourné qu'en ce moment. La cuisine est devenue le terrain de jeu des enfants qui ont pris la joyeuse habitude de concocter eux-mêmes leur goûter. Pour ces dames, point de repos: elles sont interpellées trois fois plus que d'habitude pour indiquer aux uns où est le batteur électrique, aux autres... où sont rangées les fourchettes! Ce sont encore elles qui, parce que monsieur a décidé de préparer le repas du dimanche en se prenant pour un concurrent de «Top Chef», doivent dégainer les gants Mapa pour nettoyer trois fois plus de matériel que nécessaire.

La crise déclenchée par le Covid-19 (nom masculin) redonne les pleins pouvoirs à la ministre de l'intérieur, à la mère nourricière qui, dès le premier enfant et le congé maternité, a commencé à gérer les repas de la famille, à veiller pour sa progéniture à assurer une certaine hygiène alimentaire. «Qu'elle soit mère ou pas, la femme est particulièrement préoccupée par la nature

saine ou non des aliments, confirme Brigitte Picandet, médecin spécialiste de la nutrition et auteur d'À table avec Montaigne. Elle exerce de ce fait un contrôle assez directif sur leur choix ou accommodements en instituant des interdits qu'elle pense justifiés, au regard d'une attitude trop permissive des époux en face de leur assiette.»

À circonstances exceptionnelles, bénéfices inattendus. Le week-end, comme en vacances, on peut s'accorder plus de temps et en profiter pour restaurer des rituels oubliés tels que la préparation de produits frais. Des gestes banals auxquels Patricia trouve d'évidentes vertus : «Me concentrer sur l'épluchage d'une carotte, en observant sa couleur, sa texture, son odeur crue, découper en petites lamelles le blanc laiteux d'un poireau encore fermé me déstresse au plus haut point», explique cette ophtalmologue prise toute la semaine par ses consultations.

S'y atteler à plusieurs offre aussi l'occasion de se laisser aller au plaisir de la conversation. «Nos vies à cent à l'heure nous empêchent trop souvent de nous poser pour écouter les interrogations, voire les craintes de nos enfants et de nos adolescents, avoue Raphaëlle, mère de quatre enfants. J'éprouve souvent la culpabilité de ne pas offrir cette attention que j'ai reçue de ma mère, qui était femme au foyer.» Le confinement, c'est l'antiprocrastination ! Depuis des mois, on passait devant la console de l'entrée en remettant au lendemain l'appel de l'encaustique, on repoussait le tri des documents administratifs et des feutres des gamins, la réalisation de l'album de naissance du petit dernier (qui va avoir 3 ans)... Et là, on le fait ! Mieux: on prend un tel plaisir à s'y coller qu'on aurait du mal à laisser à d'autres la satisfaction d'un résultat qui se voit. La maison ressemble à la maison des parents, chaque chose est à sa place, ça sent bon, ça brille...

Une forme de contrôle, au moins chez soi: Dans la vie normale, on n'osera pas s'en vanter au risque de passer pour une idiote, mais dans cette période où tout nous échappe, c'est une façon de reprendre une forme de contrôle sur sa vie, au moins chez soi. Une démarche consentie, gratifiante, que partagent également certains hommes qui mettent toute leur énergie à cirer à la main nerveuse les lambris, à épousseter les plinthes... «Redonner de la patine à un objet laissé en pâture au temps, ça le ranime et ça embellit la journée», confie Jean-Charles, jeune retraité. Et d'ajouter qu'en plein confinement, «faire les vitres, c'est faire disparaître les vitres. Plus rien alors ne nous sépare du ciel.»

Et si cette crise était une occasion unique d'imaginer un «new deal» entre les hommes et les femmes ? De revoir, pour les tâches ménagères, les équilibres de façon plus égalitaire ? De faire évoluer encore le couple dit moderne en apprenant davantage les uns des autres ? Demain, peut-être... Quand nous serons sortis de cette interminable assignation à résidence où maintenir la cohésion conjugale et familiale reste une priorité. Et si cette crise était une occasion unique d'imaginer un « new deal » entre les hommes et les femmes ?

Alors que la peur, l'impuissance, la régression, le narcissisme l'emportent - et c'est bien normal - sur l'intelligence intellectuelle et émotionnelle, où le pire et le meilleur de chacun s'expriment parfois de nuance, il convient de maintenir un climat acceptable. Éviter les conflits. Se respecter. S'entraider. «Lorsqu'on n'est pas bien ou en colère, il faut faire une coupure psychologique ou réelle en s'isolant dans une pièce : la salle de bains, les toilettes..., conseille Claude Barbet, psychiatre et psychothérapeute. Gérer les frustrations, c'est ce que tous les parents doivent apprendre aux enfants. On trouve le courage de reconnaître ses réactions, de passer au-dessus. Et si c'est trop difficile, une solution, pour les parents comme pour les enfants, est d'écrire ce qui ne va pas sur des papiers glissés dans une pochette. Un exutoire pour le vécu du présent. On y reviendra après !» Le Grenelle ménager attendra. À chaque famille de trouver la bonne foulée pour vivre le marathon de ce long dimanche sans fin : doser ses efforts, faire preuve d'endurance, valoriser toutes les bonnes volontés, expertes ou amateurs. Et Claude Barbet de rappeler qu'en période critique, personne n'est parfait, il faut l'accepter. «Les enfants font leurs devoirs, ce n'est pas parfait, et alors ? On en a tous marre, on n'est pas toujours au niveau... Il faut se regarder sans jugement,

être simple avec soi-même. Le faire pour soi, c'est le faire pour l'autre. C'est tout petit, mais ça a des effets très puissants. La modestie, l'humilité, le bon sens qui n'est pas toujours partagé dans nos sociétés postmodernes, sont des valeurs d'autrefois, mais elles marchent ! Tous ces défis actuels sont une convocation à devenir meilleur. C'est un enjeu personnel, social et collectif. Peut-être, un cadeau pour l'avenir !»

16 - Covid 19, 3 questions à Elisabeth Lebovici, cofondatrice de Lesbiennes d'intérêt Général - www.komitid.fr

« Les lesbiennes n'apparaissent pas de façon visible dans l'immensité des personnes touchées, dans leurs vies précaires, par le coronavirus. Il faut qu'on s'y mette, toutes. C'est aussi une urgence de visibilité. » Créeée en 2016 par des lesbiennes, la LIG - Lesbiennes d'Intérêt Général est un Fonds de dotation qui a « pour ambition d'aider les lesbiennes à financer et décupler leurs initiatives, encourager leurs projets, susciter des vocations, et agir pour notre affirmation individuelle et collective. »

Depuis quatre ans, la LIG a financé des projets en particulier sur la santé des lesbiennes. En cette période de coronavirus, les responsables de la LIG constate les effets de l'épidémie sur les lesbiennes les plus fragiles. Une des fondatrices de la LIG, l'historienne et critique d'art, l'activiste Elisabeth Lebovici a répondu aux questions de Komitid, à l'occasion de la journée de visibilité lesbienne.

Komitid : La LIG lance un appel à dons. Pourquoi ?

Elisabeth Lebovici : La LIG est un fonds de dotation, qui a pour mission de récolter de l'argent pour financer des projets lesbiens, c'est plutôt une construction à long terme. Nous avons d'abord lancé fin mars un appel pour connaître des initiatives lesbiennes agissant au sein de la pandémie du coronavirus, et éventuellement les aider. Mais c'est difficile de se réunir et de «pondre» un projet dans la situation actuelle. Tout le monde a la tête sous l'eau. Nous avons donc décidé d'agir directement et d'ouvrir une cagnotte. L'urgence est là. La situation est dramatique. Les remontées que nous avons font état de difficultés à tous les niveaux : des jeunes lesbiennes contraintes de demeurer dans des familles lesbophobes ; des lesbiennes licenciées en première ligne ; des lesbiennes plus âgées confinées sans pouvoir se ravitailler, qui ne peuvent compter que sur la solidarité ; des situations désespérantes parmi les lesbiennes réfugiées ou demandeuses d'asile, qui n'ont plus rien à manger, ni pour se loger. Cet état des choses est parti pour durer. Les associations font ce qu'elles peuvent auprès de leur réseau. Mais les lesbiennes n'apparaissent pas de façon visible ou identifiées dans l'immensité des personnes touchées, dans leurs vies précaires, par le coronavirus. Il faut qu'on s'y mette, toutes. C'est aussi une urgence de visibilité.

Comment vont être utilisés les fonds récoltés et quelles sont les urgences que vous avez identifiées ? : On les reversera à des associations qui travaillent avec des lesbiennes en grande détresse matérielle ou psychologique, celles qui prodiguent une aide directe aux plus précaires et aux plus vulnérables, et notamment les personnes réfugiées ou migrantes, mais aussi toutes celles qui ont travaillé «gratuitement» et qui sont aujourd'hui indemnisées «à la hauteur de ce qu'on ne leur a jamais versé» (pour piquer le slogan des artistes-autrices). On pense à des réseaux comme Les lesbiennes dépassent les frontières ou l'ALDA à Toulouse, ou encore Les Bavardes à Amiens. Certaines associations, comme les Dégommeuses ont demandé une aide à la Fondation de France (et l'ont obtenue) pour permettre à ses membres les plus précaires de s'acheter de quoi manger et payer le loyer : seize en ont déjà fait la demande. C'est dire aussi la profondeur de leur dénuement. La solidarité lesbienne, on la connaît, on en connaît l'envergure. Cependant, ce qui manque cruellement, ce sont des structures qui ont suffisamment de fonds et de forces vives pour organiser l'urgence à plein temps. Nous savons que l'urgence est là pour durer longtemps. Il faut absolument que nous reconnaissions comme un travail, et qu'il soit comme tel rémunéré,

l'organisation du lien entre les personnes en détresse et ces fonds, qu'ils proviennent de la solidarité privée ou de fonds publics, de fondations ou d'instances gouvernementales.

Vous déplorez l'absence de structures fortes, avec des personnes salariées, sur les thématiques propres aux femmes lesbiennes. Que réclamez-vous ? : Effectivement, à l'Est de l'Europe, on peut trouver des organisations lesbiennes plus structurées qui peuvent assumer la charge d'organiser cette aide. Je vous donne un exemple recueilli par l'une des fondatrices de la LIG, Silvia Casalino, grâce au réseau d'EL*C (Eurocentralasian Lesbian Community). Celui d'Insight, en Ukraine, qui dispose d'une dizaine de salariées environ. Elles ont basculé leurs activités online et ont vite croulé sous les demandes. Mais tout de suite, elles ont pu rendre complètement gratuites les consultations psy et d'avocat.e.s, pour celles qui ont perdu leur emploi et doivent utiliser des armes légales. Elles ont installé des antennes dans plusieurs grandes villes où la situation était beaucoup plus compliquée, qu'il s'agisse de distribution de nourriture ou de remboursement d'abonnements téléphoniques. Si on se demande pourquoi à l'Ouest de l'Europe et en France, par exemple, la réponse communautaire à l'épidémie du coronavirus est si faible, il est assez facile de se rendre compte qu'en situation de crise, faire avec des bouts de ficelles n'est pas productif. Quand on est soi-même précarisée et en difficulté, on n'a pas toute son énergie à jeter dans l'activisme. Et on reste invisible, impossible à identifier et à aider par des instances gouvernementales ou non gouvernementales. Vous voyez, partout, dans les communautés LGBTQ+ comme, par exemple, dans le champ des travailleur.euse.s de la culture, la rémunération du travail est encore une notion extraordinairement difficile à installer. Cela me paraît impossible de continuer comme ça. Nous appelons les quelques pouvoirs publics, allouant des subventions à certains événements LGBT+ qui ont été annulés, à massivement reverser cet argent aux militantes pour permettre de salarier certaines et d'organiser au plus vite une réponse structurée à l'épidémie. Des vies sont en danger. Si rien n'est changé, elles le resteront. En attendant, nous lançons cet appel à dons.

Pour participer au fonds spécial de la LIG pour soutenir les lesbiennes pendant l'épidémie, allez sur le site de la LIG

17 - Confinement : en Seine Saint-Denis, des appartements pour les femmes victimes de violences conjugales - Jérôme Val - franceinter.fr

C'est la face noire du confinement : les violences conjugales dans des appartements ou des maisons d'où plus personne ne peut sortir. Difficile d'avoir des chiffres précis : la semaine dernière, le ministère de l'Intérieur indiquait une hausse du nombre de violences début avril, avec 2 000 victimes enregistrées. Quelles solutions donc pour les femmes victimes de leur conjoint dans cette période si particulière ? Se tourner vers les associations qui peuvent les héberger dans des foyers ou des hôtels et, depuis mercredi, dans de véritables logements que l'un des bailleurs sociaux de Seine Saint-Denis met à leur disposition.

En finir avec un huis clos tragique : C'est le cas de Djamilah (prénom modifié). Sa petite fille de 2 ans et demi court partout dans l'appartement et en la regardant, Djamilah parvient à sourire. Arrivée avec ses deux grosses valises dans son nouveau chez-soi, la jeune femme en termine avec le huis clos tragique de son ancien appartement. "J'ai eu des problèmes avec mon mari, il m'a cassé le nez", détaille Djamilah, déjà victime dans le passé des coups de son compagnon. Le regard un peu perdu, la jeune mère de famille découvre son appartement, soulagée, après avoir été prise en charge quelques semaines dans un foyer du département. "C'est tout propre, c'est tout neuf, c'est mieux que chez moi. Regardez ma fille, elle est déjà contente."

C'est l'association SOS femmes 93 qui l'a prise en charge. Katia Schmid en est la responsable du service de mise en sécurité. "Ces logements, sont une solution qui permet de fluidifier un système d'hébergement qui est saturé", se réjouit-elle. "Les violences n'apparaissent pas forcément du jour au lendemain. C'est quelque chose qui s'installe dans le temps. La situation de confinement fait que

les femmes victimes de violences conjugales sont plus vulnérables. Elles n'ont aucune échappatoire, surtout si d'habitude le mari sortait, travaillait ou allait voir des amis. Là, elles sont complètement à leur merci."

"*Des sas pour arriver vers une indépendance*" : Une des échappatoires désormais, ce sont ces dix logements mis à disposition par Plaine Commune Habitat, le deuxième bailleur social de Seine Saint-Denis : des T2 et des T3 en fonction du nombre d'enfants à héberger. Il a fallu les meubler en un temps record grâce à des dons de grandes enseignes et Emmaüs : lit, électroménager, mobilier. On trouve même des plantes vertes pour améliorer le confort. Une box pour l'accès à internet et une tablette ont aussi été installées pour les cours à distance des enfants et les démarches administratives. "Il y a tout le strict nécessaire", détaille Sofia Boutrih, chargée de mission chez le bailleur. "La victime peut commencer à se reconstruire, à reprendre confiance en elle. Elle a sa propre cuisine pour faire les plats qu'elle aime, elle peut faire sa toilette dans sa propre douche et pas dans des douches communes. Dans des foyers, ça peut être compliqué. Mais là, elles sont dans un sas pour arriver vers une indépendance."

Ces femmes pourront rester 6 mois dans ces logements : 3 mois gratuitement et 3 mois supplémentaires où le loyer est pris en charge par l'association. Un délai bienvenu pour entamer les procédures judiciaires contre leur ex-mari (Djamilah a porté plainte). "C'était une évidence pour nous", explique Laurent Russier, président de Plaine Commune Habitat. "Quand nous avons eu les alertes localement et au niveau national on s'est dit : 'attention, avec le confinement, les cas de violences faites aux femmes et aux enfants augmentent en nombre'. Et encore on a que ceux qui font l'objet d'un signalement." Et Laurent Russier de poursuivre : "On essaye de renverser les choses, que ce soit la femme qui conserve le logement et qu'on mette dehors le conjoint violent. Mais parfois, ce n'est pas faisable, c'est la femme qui appelle à l'aide et dans ces cas-là, la seule solution, c'est de trouver un logement le plus rapidement possible."

En nous saluant, Djamilah nous dit une dernière fois combien ce qu'elle a enduré a été très difficile, mais qu'elle espère maintenant démarrer une nouvelle vie.

18 - "Je suis grosse et je refuse d'être votre enfer de confinement" - Olga Volsfon - terrafemina.com

Depuis le début du confinement, les "blagues" grossophobes se multiplient sur les réseaux. On a peur de prendre des kilos, on poste des images "avant-après". Sauf que ce n'est pas drôle, cela ne l'a jamais été. Et ça l'est encore moins en cette période mortifère. Olga Volfson, journaliste et militante féministe anti-grossophobie, sature. Voici son billet d'humeur.

9 avril 2020. Des milliers de mort·e·s. Des centaines et des centaines de malades sous respirateur. Les services de réanimation débordent. L'État ment sur le stock de masques et refuse de faire des réquisitions pour aider les soignant·e·s, au bout de leurs vies. Les plus précaires continuent d'aller travailler, risquant d'être contaminé·e·s ou de contaminer, ainsi que de se faire malmené·e·s par les forces de l'ordre. Les travailleuses·eurs du sexe crèvent de faim. Les personnes sans-abri se prennent des amendes pour non respect du confinement. Les réfugié·e·s, toujours logé·e·s à la plus inhumaine des enseignes, n'ont pas plus de moyens de se prémunir du virus qui circule que de vivre dignement. Mais personne pour enfin parler du vrai problème de cette crise sanitaire qui nous pousse au confinement..

Non non, pas l'économie, le gouvernement n'a que ce mot à la bouche. Non. Le vrai problème du confinement, ce sont tous ces vilains kilos que l'on va prendre pendant. Vous imaginez ? Si c'est pour ressembler au bonhomme Michelin une fois autorisé·e·s à profiter, enfin, de la saison du maillot de bain... À quoi bon survivre ? Heureusement que les influenceuses et autres mèmeurs se sont lancé·e·s dans le concours de la blague la plus crassement grossophobe sur leurs réseaux sociaux afin de prévenir un grossissement généralisé de la population. Il ne faudrait surtout pas

qu'on pense un instant qu'une pandémie planétaire puisse être plus grave qu'un manque de respect envers le sacro-saint culte de la minceur ! Merci, vraiment, à ces héroïnes de l'épidémie qui vont maintenir l'industrie du régime à flot durant le confinement (notre précieuse, que dis-je, primordiale économie appréciera, pour sûr). Après tout, face à l'angoisse et au manque d'activité physique, on peut toujours se bourrer de coupe-faims au lieu de manger, et se tartiner de crèmes "aminçissantes" urticantes au lieu de s'hydrater, puisque les pharmacies restent ouvertes. Merci à ces braves gardien·ne·s du bon ordre "healthy", qui sont là pour nous rappeler que la pire des choses qui puisse nous arriver pendant cette épidémie, c'est de grossir.

Mention spéciale pour les magazines féminins qui nous concoctent avec acharnement des régimes et autres programmes fitness en intérieur en temps de guerre. Il est impératif que l'idée de rester mince à tout prix ne quitte pas nos esprits, ne serait-ce qu'un quart de seconde. Et il est bien sûr crucial que les troubles du comportement alimentaire, que ces concentrés de bien-être sur papier glacé sont si fiers d'entretenir à longueur d'année, flambent de plus belle.

Vous trouvez que j'exagère ? Vous ne devez pas vous rendre compte des conséquences désastreuses auxquelles on devrait faire face si jamais on lâchait la bride sur les discours culpabilisants vis-à-vis de la nourriture et du poids. Ces milliers de personnes enfermées dans un effort collectif pour la santé de tous·tes qui oseraient soudain prendre du plaisir à manger ? Laisser le peuple apprécier un aliment contenant des glucides en guise de réconfort dans cette atmosphère anxiogène ? Et puis quoi encore ? Reprendre tous ces kilos que l'on maintient à bonne distance en se privant de tout et en s'épuisant religieusement à la salle de sport, chaque jour ? Tout ça pour empêcher des vieux, des immunodéprimés et des prolos, improductifs pour la société, de clamser ? Vous n'y pensez pas...

À la fin de cette quatrième semaine de confinement et avant les suivantes qui seront immanquablement annoncées d'ici quelques jours, puisque le pic de cette mortelle épidémie n'arrive toujours pas... L'urgence est bel et bien de mettre toutes nos forces dans le renforcement du discours grossophobe car :

- Ça va motiver les minces à le rester, on sait bien comment la société traite les grosses et hors de question de s'engager sur cette pente glissante en mangeant à sa faim ;
- Ça va forcer tous ces immondes tas de bourrelets à bouger leurs culs graisseux pour perdre du poids, parce que le harcèlement, ça marche, c'est prouvé.

La grossophobie, c'est lourd : J'en remets une couche pour bien appuyer le grotesque de la situation ou c'est bon, vous avez saisi ? Des gens sont en train de crever. La planète entière, dépassée par le Covid-19, terrée, angoissée, se retrouve nez à nez avec sa mortalité, à l'unisson. Et face à cette perspective bouleversante, on trouve encore, partout, le moyen d'oser craindre que le confinement, mis en place pour nous protéger de cette saloperie, nous fasse prendre du poids ?

À la rigueur, chacun·e gère ses priorités, son rapport à la futilité et à la morale dans son coin, hein. Mais ces gens qui plaisantent si bruyamment sur les kilos pris pendant le confinement et qui s'acharnent à communiquer sur le meilleur moyen de faire de cette épidémie un prétexte à maigrir, ont-ils pensé une seule seconde aux répercussions de leur inconséquence sur la vie des personnes grosses ? Nous ne sommes pas un chiffon rouge que l'on agite en guise de motivation à rester "fit". Nous sommes des êtres humains nous aussi, avec plus de chair que d'os comparé à vous certes. Et alors ? Nous avons autant le droit à la considération, au respect, à la dignité que vous. Et nous aimerais bien pouvoir prétendre au peu de tranquillité d'esprit qu'il est possible de grappiller en ce moment, sans être inlassablement réduit·e·s au statut d'épouvantail, pointé·e·s du doigt pour un oui ou pour un non.

Nous avons l'habitude, nous, personnes en surpoids, grosses, obèses, d'être présentées comme le pire écueil sur lequel un·e représentant·e de l'espèce homo sapiens puisse s'échouer. Mais en réaction à cette proximité soudaine et troublante avec la mort, voir que la peur de nous ressembler

soit si prégnante, voir que nos corps deviennent plus que jamais l'objet d'un ridicule et d'un dégoût généralisés - fédérateurs même - c'est particulièrement douloureux.

On savait déjà que la peur de grossir dépassait l'entendement. Je me souviens du choc en écoutant pour la première fois le Ted Talk de la fat activiste américaine Jes Baker, en 2014, lorsqu'elle a cité une étude dont les chiffres affirmaient que 81 % des enfants de 10 ans avaient plus peur de devenir gros que de la guerre nucléaire, du cancer, ou de perdre leurs deux parents. Oui, c'est à ce point-là. Et oui, on intègre ça très jeunes. Aurez-vous vraiment l'insolence de demander pourquoi ? Jusqu'à quand feindra-t-on d'ignorer d'où vient cette panique de voir monter les chiffres sur la balance ? Les personnes grosses n'existent pas dans les représentations collectives, sauf pour être le mauvais exemple ou pour amuser la galerie. Elles sont mal soignées, victimes de diagnostics pas poussés plus loin que "vous devez perdre du poids", de matériel inadaptés dans les structures médicales et d'un mépris assassin. Elles sont discriminées à l'embauche, vues comme incompétentes, fainéantes et repoussantes. Elles galèrent pour se mouvoir dans l'espace public et dans tous les transports, car tout cela est prévu par et pour les minces. Et par-dessus le marché, mais assez logiquement vu l'énoncé qui précède, elles sont isolées socialement, ainsi que dans leurs vies affectives. Bien sûr que personne n'a envie de grossir, si c'est pour subir ces discriminations que l'on perpétue soi-même tous les jours.

Sans toutes ces manifestations de grossophobie qui régissent notre quotidien, personne n'aurait peur de grossir. Et ne venez pas nous râper les raisins avec le sempiternel et hypocrite point Godwin du débat sur le surpoids et l'obésité, j'ai nommé "mais la santé-han". Ça suffit ! Quand on voit ce que vos discours produisent en entretiennent comme mal-être psychologique et comme violences médicales... Elle a sacrément bon dos, la santé. En particulier ces dernières semaines, où l'on compte nos mort·e·s face au coronavirus. Il y a définitivement des coups de pieds aux culs, osseux, qui se perdent. Le problème, ce n'est pas le gras, mais la grossophobie. Votre scénario catastrophe, vous le vivez déjà durant cette pandémie. Les grosses refusent d'être votre enfer ! Parce que l'enfer, c'est ce que votre indécence et vos persécutions nous font vivre chaque jour, et ce, encore plus cruellement depuis l'annonce du confinement.

À tous·tes ces minces zélé·e·s qui sont si pressé·e·s de faire de ce confinement un moment productif pour leur corps et leur esprit, je suggère donc : une détox de la culture du régime, des fourchettées plus lourdes à soulever jusqu'à leur bouche et une introspection méditative sur le sens de leurs valeurs, et de leurs vies. Ainsi qu'une bonne cure de silence.

19 - La justice reconnaît une « faute lourde » de l'Etat après un féminicide - Yann Bouchez - lemonde.fr

La décision, rarissime, conclut plusieurs années de combat judiciaire. Le 16 mars, le tribunal de Paris a condamné l'Etat à verser 100 000 euros aux proches d'Isabelle Thomas et de ses deux parents, assassinés à Grande-Synthe (Nord), le 4 août 2014, par l'ex-compagnon de cette professeure de mathématiques. Le jugement, révélé par l'Agence France Presse et que *Le Monde* a pu consulter, n'est pas encore définitif.

« C'est la victoire de femmes courageuses, innovantes, de beaucoup de travail et de volonté, et aussi celle de l'indépendance de la justice, a salué M^e Isabelle Steyer, qui avait assigné l'Etat en novembre 2018 aux côtés de Cathy Thomas, la sœur d'Isabelle. C'est un cri pour que l'on réalise que, lorsqu'une femme ouvre les portes d'un commissariat, il faut l'entendre et prendre sa plainte. » L'histoire d'Isabelle Thomas est celle d'un drame annoncé. Le 27 juin 2014, l'enseignante, âgée de 49 ans, porte plainte contre son ex-compagnon, Patrick Lemoine, qu'elle a rencontré deux ans plus tôt. Au commissariat de Condé-sur-l'Escaut (Nord), elle raconte les violences psychologiques, l'emprise subie, mais aussi comment, deux jours plus tôt, il l'a étranglée, tirée par les cheveux et frappée dans le bas du ventre. Ses nombreux bleus attestent de la violence des coups ; elle se voit

prescrire sept jours d'incapacité totale de travail (ITT). Placé en garde à vue le lendemain, M. Lemoine dira, devant le juge des libertés et de la détention : « Sur les faits, c'est vrai, j'ai agi, mais ce n'est pas pour rien. » Il est placé sous contrôle judiciaire avec interdiction de rencontrer sa compagne, dans l'attente d'un procès le 13 août.

« Négligence fautive » : Une condition qu'il ne respecte pas. Dès le 10 juillet, Isabelle Thomas se rend au commissariat de Valenciennes (Nord). Elle explique que Patrick Lemoine l'a suivie dans la rue, l'a saisie par le bras, et l'a menacée devant chez son avocate, qui a appelé le parquet de Valenciennes. Le 23 juillet, l'enseignante dépose une main courante, cette fois à Dunkerque, dans laquelle elle indique que son ex-compagnon la suit régulièrement en voiture et lui dit qu'il ne la quittera jamais. Convoqué au commissariat, Patrick Lemoine ne s'y présente pas. Le 4 août, après une course-poursuite dans les rues de Grande-Synthe, il immobilise la voiture dans laquelle se trouvent Isabelle Thomas et ses parents. Il tire, et tue les trois occupants. Interpellé quelques jours plus tard, M. Lemoine s'est pendu en détention, entraînant ainsi l'extinction de l'action publique.

M^e Steyer dénonçait «trois fautes lourdes» : celle de la mise en place du contrôle judiciaire, inadaptée, celle de l'inaction face aux violations répétées du contrôle judiciaire, et celle des «carences» des services de police, appelés le jour de l'assassinat. Les juges n'ont retenu que le second grief, écartant les deux autres. « Bien qu'il ne soit pas démontré qu'une enquête plus rapide aurait pu modifier le cours des événements, (...) les services de police n'ont effectivement pas tout mis en œuvre pour retrouver l'auteur des faits, et cette négligence fautive a conduit à la perte d'une chance de faire révoquer le contrôle judiciaire, estime le tribunal. (...) Cette faute des services de police a ainsi mis Patrick Lemoine en position de commettre les trois assassinats. »

Jusqu'à présent, seuls deux cas avaient abouti à des condamnations similaires, dans le cadre d'homicides conjugaux. En mai 2014, les juges avaient condamné l'Etat à verser 150 000 euros de dommages et intérêts à la famille d'Audrey Vella, poignardée à mort en 2007 par son ex-compagnon, alors qu'elle avait alerté à de nombreuses reprises la gendarmerie. En janvier 2017, l'enfant mineur d'une femme tuée par son ancien compagnon avait obtenu 54 000 euros.

Rares sont les proches de victimes de féminicides à engager des actions contre l'Etat. Début février, juste avant l'audience devant le tribunal judiciaire de Paris, Cathy Thomas expliquait sa démarche comme une évidence : « Ne rien faire, ce serait comme s'ils étaient morts pour rien. » Saluant «cette victoire judiciaire», la présidente de l'Union nationale des familles de féminicide, Sandrine Bouchait, voit dans la décision du tribunal de Paris «une reconnaissance et la prise en compte de la douleur des victimes». Pour M^e Steyer, le cas d'Isabelle Thomas «soulève le problème de l'effectivité du droit. Nous avons un droit qui n'est pas appliqué. Là, ça montre que le droit doit être appliqué. »

20 - J'ai travaillé une année en Allemagne comme prostituée - Monika

Voici le témoignage de Monika, survivante de la prostitution qui a bénéficié d'un parcours de sortie grâce au Mouvement du nid : « Après plusieurs années de perdition dans plusieurs pays, je suis arrivée en Allemagne. Le système est organisé de façon à ce que chaque travailleur indépendant soit enregistré et paye ses impôts. On nous envoie à l'hôpital pour un questionnaire mais aucun test médical obligatoire. Puis, dans la foulée, on s'enregistre au centre des impôts. Enfin, on nous donne nos cartes de travail.

J'ai travaillé pour plusieurs agences d'escorts et une maison close à Cologne. On paye de 35 à 40 % de nos gains à ces établissements. Certains nous reçoivent en entretien, d'autres s'en fichent complètement. Tous ne sont intéressés que par le gain très lucratif. Après chaque RDV ou chaque journée de travail, on reçoit une facture qu'on transmets au comptable. Encore un métier qui profite allègrement du système prostituateur. Même mon comptable ne répondait pas à mes

questions par email, aucun suivi, aucun conseil juridique. Mon seul échange avec lui est la facture pour ses honoraires. Et quand je m'agaçais de sa sourde oreille, il m'envoyait balader "On verra à la fin de l'année". Personne ne nous respecte dans ce milieu. Nous sommes des agents payeurs.

Une agence avec laquelle j'ai travaillé avait pour habitude de me faire parvenir les feedbacks des filles sur les clients avant que je ne les rencontre. J'ai refusé un client car ils avaient de mauvais avis. L'agence m'a renvoyé en me menaçant de me faire payer les honoraires sur ce RDV non effectué. Je n'ai jamais cédé. Je ne leur dois rien. C'est eux qui nous doivent tout. Les lois allemandes nous autorisent à refuser un client mais les proxénètes ne l'entendent pas de cette oreille.

Une autre agence me harcelait plusieurs fois par jour. La gérante m'envoyait des photos de ses chats. Elle voulait m'en donner un. Dès que je voyais son numéro s'afficher, j'avais des palpitations tant elle m'écrivait sans relâche pour connaître des détails de ma vie. Elle me racontait la sienne. Elle aspirait mon énergie. Un jour, j'ai craqué, je lui ai dit d'arrêter. Elle m'a renvoyée. Il y a aussi beaucoup d'isolement social et de misère sentimental chez les proxénètes mais je ne les plaints pas.

Il y a aussi beaucoup de clients qui réclament des prestations sans préservatif. Une agence m'a même dit "Avec la loi de 2016, ça n'a rien changé, les filles continuent à le faire". Il y a ceux qui se plaignent de la "mauvaise qualité" et les agences ne veulent pas les perdre. Alors, on peut avoir moins de travail. Il y en a un qui m'a proposé une cadeau "très généreux" offre selon ses propos pour éjaculer à l'intérieur. Il m'a **proposé** 250€ en plus. Il insistait "avec le préservatif, on ne sent rien". On prend une claque ces jours là. On réalise que certains clients mariés ne se rendent même pas compte du danger. On est souvent plus averties qu'eux. Ce même client avaient commandé le room service et m'avait demandé de me cacher dans la salle de bain quand le personnel a livré. Dans un autre sens, il savait que ce qu'il fait est honteux. J'avais pitié de lui.

Les clients ne sont pour la majorité pas désagréables mais ils veulent qu'on les aime. Quand ils deviennent réguliers, ils nous demandent si on a pensé à eux, s'ils nous ont manqué. On ment tout le temps. Je ne peux occulter le fait que ce sont des hommes seuls et tristes. C'est le seul point commun qu'on a avec eux.

J'en ai eu un jour qui m'avait réservé pendant 18 heures. Ça a été une horrible expérience. J'ai dû réclamer un dîner qu'il refusait de payer. On est des objets pour eux. On n'a pas le droit d'avoir faim ou soif. Il m'a dit "Quand je vais en Thaïlande, je paye 300€ pour 24 heures et la fille donne un bon service". Tout est dit ! Les agences savent toujours comment on nous traite mais gardent les clients en pensant qu'il y en aura une qui ne se plaindra pas. Les clients font parfois du chantage, demande des réductions, demandent qu'on réserve les chambres d'hôtels à notre nom... Les agences cèdent toujours en faveur du client.

Le gouvernement allemand contrôle parfois. Il réserve des filles dans un hôtel et demande à voir nos cartes de travail. C'est juste pour vérifier si on est enregistrées et si on paye nos impôts. Il n'y a jamais aucun contrôle médical.

Dans les agences, il n'y a quasiment que des allemandes. Dans les maisons closes, les bordels, les FKK, il y a une majorité écrasante de roumaines, hongroises et bulgares. Elles travaillent pour 30-50€. C'est l'abattage.

Tous les mois, je me rendais à l'hôpital public pour voir la gynécologue. C'est un service gratuit mais pas obligatoire. Dans la salle d'attente, il y avait souvent des filles très jeunes avec leur "petits amis". Elles ne souriaient pas. J'étais outrée de voir cela. J'en avait discuté avec la gynécologue. Elle m'avait avoué à demi-mot qu'elle ne trouvait pas cela normal mais que la loi allemande autorise les filles à avoir des maris et des copains. Ces filles là, si elles travaillent dans un bordel, ont deux proxénètes et elles ne s'en rendent pas compte.

Sur la zone géographique restreinte de 35km où je vivais, il y a une trentaine d'agences d'escorts, sans compter les bordels, les FKK, les indépendantes... En Allemagne, tout me semble permissible. On prétend contrôler les filles et les établissements mais j'avais plutôt le sentiment que ce qui importe réellement ce sont les impôts qu'on doit reverser.

Je me rends compte en discutant avec les filles qu'aucune n'est heureuse de faire ce travail. On y va pour des raisons économiques. Dans ma maison close à Cologne, on accueillait les clients en robe et talons. Il fallait être chic. C'est le fils du patron qui nous gérait. Il a 21 ans. Il y avait des vols parfois. On soupçonnait la réceptionniste. Beaucoup de filles avaient des enfants qu'elles élevaient seules. Il y avait une jeune de 20 ans. Elle est arrivée en janvier et avait accouché de son premier enfant en décembre de l'année précédente. Son copain ne travaillait pas. Il gardait le bébé. Elle trouvait cela normal. Certaines sont en rupture familiale, d'autres ne parlent pas l'allemand, ni l'anglais. Ça ne semble pas déranger les clients. Elles travaillent quand même. Dans ces établissements, on est chosifiées. Il n'y a que des prestations sexuelles, aucun échange humain, que du bestial. Je ne vois pas ce qu'il y a d'épanouissant. Je n'y allais que pour combler quand je n'avais pas assez de travail avec les agences. On se crée des besoins d'argent. On devient malade avec ça. C'est la troisième fois que j'arrête la prostitution en sept ans. Avec le nid, j'espère que ce sera la dernière. Parfois, j'ai l'impression d'avoir donné sept ans de ma vie à une audience fantôme sans prendre le temps de me faire plaisir à moi. La vie peut être courte. On ne sait jamais quand ça s'arrête. Mon expérience passée me permet de voir certains aspects psychologiques chez les gens. Ma psychothérapeute m'aide à en faire une force pour l'avenir. Dans le passé, il m'est arrivé de me souhaiter une maladie pour que tout s'arrête. Aujourd'hui, je sais que je suis jeune et mon avenir peut être bâti car la prostitution ne m'a pas tuée.

Je ne peux que dresser un bilan catastrophique du système prostitutionnel allemand. »

21 - Pour certaines féministes, la prison n'est pas la solution contre les agressions sexuelles - Floréane Marinier - slate.fr

«La prison ne nous sauvera pas du patriarcat» : c'est l'un des slogans tagués dans les rues parisiennes par le tout jeune collectif Pour un féminisme anticarcéral, le 7 mars dernier. La formule pourrait paraître surprenante, alors que nombre de féministes militent pour la pénalisation des violences sexistes et sexuelles, l'intégration du mot «fémicide» dans le Code pénal, ou encore la verbalisation du harcèlement de rue. Issu de l'abolitionnisme pénal qui prône, entre autres, la suppression des prisons, le féminisme anticarcéral entend sortir les violences sexistes et sexuelles du système pénal. Cette question pourrait prendre de l'importance, à l'heure où les témoignages d'agressions se multiplient dans plusieurs milieux.

Un courant moins visible : Le point de vue de ces féministes éclot à peine en France, et notamment dans les mouvements radicaux et intersectionnels. Claire, enseignante et porte-parole du collectif LGBT+ Irrécupérables, se souvient d'un engouement lors du Village féministe, un événement organisé par plusieurs associations le 8 mars: «Je devais signaler à la tribune les ateliers à venir dans l'heure, et l'atelier sur le féminisme anticarcéral organisé par le collectif Mwasi était déjà complet. Il y a une vraie demande d'un féminisme et de luttes LGBT qui pensent la question d'un point de vue radical et révolutionnaire.»

L'association Genepi, qui veut sensibiliser le grand public aux problématiques carcérales, organise depuis deux ans des formations en interne et des tables rondes sur le sujet. «C'est une réaction aux demandes pour plus de pénalisation à chaque réponse aux agressions sexistes dans les discours féministes à grande échelle. Nous considérons que ce n'est pas une solution viable», déclare Ariane*, membre de l'association.

«Dès les années 1970, des liens se font entre l'abolitionnisme pénal et les mouvements féministes», décrit Gwénola Ricordeau, professeure assistante en justice criminelle à la California State

University de Chico et autrice de *Pour elles toutes-Femmes contre la prison*. Dans le même temps, de plus en plus de revendications féministes s'appuient sur le système pénal (police, justice, prison). «Le viol conjugal existe dans la loi depuis 1992 seulement», rappelle Emmanuelle Piet, présidente du Collectif Féministe contre le viol (CFCV). Agacée, elle estime «curieux de militer à la fois contre les violences faites aux femmes et contre la prison» et que les féministes anticarcérales, en refusant l'incarcération des coupables, «minimisent les viols».

Des victimes encore peu audibles: Une femme sur cinq déclare avoir été victime d'au moins une forme de violence sexuelle, et parmi elles, une sur dix porte plainte, selon le Haut conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes (HCEFH). D'après une étude du CFCV, seuls 0,3% des agresseurs sont condamnés. Une enquête du Monde de 2017 donne à voir plusieurs cas de femmes confrontées à des procès-verbaux bâclés et à des refus.

Voire à des maltraitances: c'est le cas d'Émilie, placée en garde à vue après avoir voulu porter plainte pour agression; ou de Marie-Reine, brutalisée par des agents de police. «Lorsqu'on écoute les victimes, on assiste à un profond sentiment d'insatisfaction, décrit Gwénola Ricordeau. Mais même s'il y a le sentiment que la justice n'est pas juste, penser en dehors des institutions pénales est minoritaire.» Emmanuelle Piet est catégorique: «Dans l'État actuel, pour qu'une victime soit reconnue en tant que telle par la société, il faut passer par la justice. Le système judiciaire n'est pas adéquat car pas assez dur.»

Au contraire, les féministes anticarcérales ne pensent pas qu'améliorer le système serait la solution: «La justice enlève la possibilité de choisir. Adèle Haenel a d'abord dit ne pas vouloir porter plainte contre Christophe Ruggia [qu'elle accuse d'attouchements sexuels alors qu'elle était mineure, ndlr], et le parquet a ouvert une instruction», rappelle Julia, membre du collectif Pour un féminisme anti carcéral et élève avocate spécialisée en droit pénal. «Elle n'a pas eu le choix et s'est constituée partie civile. Aujourd'hui, si une instruction est ouverte et que la victime se retire, l'instruction suit son cours et le procès se déroule sans elle, avec éventuellement une indemnisation financière.»

Autre exemple: celui de Julia Boyer, une femme transgenre frappée et insultée en mars 2019 place de la République à Paris, en marge d'une manifestation contre le gouvernement d'Abdelaziz Bouteflika. «L'agresseur de Julia a été incarcéré, alors qu'elle avait demandé des travaux d'intérêt général», regrette Claire du collectif Irrécupérables.

Discriminations: Les féministes anti carcérales veulent aussi dénoncer un système qu'elles jugent discriminatoire et maltraitant. La France a été condamnée le 30 janvier par la Cour européenne des droits de l'Homme pour surpopulation carcérale. Il n'existe pas de statistiques ethniques sur la population carcérale, mais selon des données de l'Observatoire international des prisons (OIP), les sans-abri et les personnes nées à l'étranger ont huit fois plus de risques d'être condamné·es à de la prison ferme et plus de la moitié des détenu·es sont sans emploi avant d'être incarcéré·es.

On a une justice de classe! Ce n'est pas un scoop, ironise Emmanuelle Piet. *Cela dit*, Weinstein vient de prendre vingt-trois ans. Il y a aussi eu un premier procès contre Georges Tron, même s'il a fait appel.» Pas de quoi convaincre Julia, qui estime que Harvey Weinstein est «l'arbre qui cache la forêt».

Pour les féministes anticarcérales, les plaignantes seraient aussi discriminées selon leur couleur de peau, leur orientation sexuelle ou encore leur statut social et professionnel. «Il n'y a pas de statistiques sur celles qui ont du mal à porter plainte. Il me semble important de dire que c'est difficile pour tout le monde», récuse Emmanuelle Piet.

D'autres pistes: En attendant, que faire pour les victimes? Emmanuelle Piet mise sur la fin de la prescription pour les crimes sexuels et la mise en place de «vraies enquêtes» pour savoir si un violeur est récidiviste: «Quarante pour cent de nos appelantes savent que leur violeur a déjà violé

quelqu'un», martèle-t-elle. En France, des mesures de justice restaurative ont aussi été prises, en complément d'une peine.

Le Genepi et les Irrécupérables n'ont pas pris position sur d'autres solutions: «C'est une réponse à construire, précise Ariane*. Comment s'organiser entre personnes concernées, mettre en place des protocoles, essayer d'écouter les besoins des personnes concernées par ces agressions.» Pour Julia, il n'y a pas encore de solution toute faite ; l'heure est pour l'instant à la réflexion: «La première étape est de réfléchir au système pénal et de voir ce qu'on rejette pour ne pas le reproduire. Par exemple, dans certains groupes ces réflexions vont aboutir à des prises de position comme le refus de chercher des preuves.»

Gwénola Ricordeau, elle, évoque les solutions de justice transformative, déjà appliquées par les communautés autochtones nord-américaines: «L'idée est de sortir du face-à-face victime/auteur qui met en avant la responsabilité individuelle, là où la justice transformative va parler de responsabilité collective et donc de l'engagement des pairs auprès de la victime et des auteurs.»

Il s'agit de proposer une approche centrée sur la victime et sur ses besoins: «Si la personne nous dit qu'elle veut rester dans le groupe sans croiser la personne qui l'a agressée, la gestion nous revient, décrit Julia. Il faut que ce soit fait avec la personne qui a agressé lors d'une période de discussion et de réflexion. Des solutions sont envisagées indépendamment, sans confrontation.» Des réflexions encore balbutiantes, mais qui débouchent sur un même principe: l'engagement de la société entière contre les violences sexuelles.

22 - Tribune : La question du genre au cœur de la crise sanitaire - texte collectif

Parce que la pandémie renforce les inégalités entre les sexes, des membres des Conseils consultatifs à l'égalité des genres invitent les Etats membres du G7 à mener des actions conjointes pour empêcher la dégradation de l'égalité et le recul des droits des femmes dans le monde.

Tribune. Ces temps désespérés exigent un leadership audacieux et déterminé. Le défi commun que représente le coronavirus nous rappelle, comme jamais auparavant, à quel point nous dépendons les uns des autres. Nous traversons une crise sanitaire sans précédent. Si elle peut tous nous affecter, elle expose les plus vulnérables à de nombreux risques supplémentaires. En raison des inégalités de genre, si profondément ancrées, les filles et les femmes vont vivre cette pandémie de façon différente. Nous, membres des Conseils consultatifs à l'égalité de genre du G7 2018 et 2019, appelons immédiatement les Etats membres à une action urgente et conjointe visant à accompagner les filles et les femmes de façon à empêcher la dégradation de l'égalité et le recul de leurs droits dans le monde.

Nous appelons tous les gouvernements à prendre en compte la question du genre au cœur de cette crise. Même si jusqu'ici les morts du coronavirus sont légèrement plus masculins, les femmes représentent 70% des soignants et des travailleurs sociaux dans le monde. Ce qui les place en première ligne de la crise et les expose à tous les risques. Elles occupent aussi pour la plupart des emplois de services, la majorité des commerces de proximité, les emplois moins bien rémunérés. Ce qui les rend plus vulnérables économiquement, pendant et après cette crise. La pandémie de Covid-19 et les mesures de confinement qu'elle impose ont déjà causé une augmentation alarmante des violences domestiques à l'encontre des femmes et des enfants. Dans plusieurs pays, les droits sexuels et reproductifs fondamentaux, ainsi que l'accès aux soins et services qui vont avec, ont dramatiquement été réduits.

Les progrès réalisés pour assurer l'éducation de toutes les filles ont reculé. Les femmes dans les zones de conflit et vivant dans des camps de réfugiés et de personnes déplacées sont confrontées au virus dans les pires conditions. Elles ont plus que jamais besoin de protection. Nous avons tous besoin de davantage de solidarité.

Soutenir soignants et travailleurs sociaux

- Premièrement, le Conseil consultatif à l'égalité des genres tient à insister, fermement, sur la responsabilité qui incombe aux pays leaders du G7. C'est à eux de prendre des mesures exceptionnelles afin de soutenir les soignants et les travailleurs sociaux, de leur offrir des conditions de travail décentes, comprenant tout l'équipement nécessaire à leur protection, un logement proche des hôpitaux le temps de la crise, la réduction de leur temps de transport, et tout ce qui peut leur permettre d'être au front ;
- Deuxièmement, il est urgent et vital d'adopter des mesures exceptionnelles pour protéger celles et ceux qui subissent des violences domestiques. Les gouvernements doivent s'assurer que les premiers interlocuteurs des victimes disposent de la formation et de l'expérience nécessaires à l'accomplissement de leur mission, créer des places d'hébergement d'urgence supplémentaires, s'assurer de l'éviction du domicile des personnes violentes et offrir un soutien via des lignes téléphoniques d'urgence ;
- Troisièmement, les gouvernements devraient veiller à ce que l'égalité des sexes reste au cœur de leur action en matière d'éducation. Les fermetures d'écoles agraveront les inégalités entre les sexes, en particulier pour les filles les plus pauvres. Les gouvernements doivent maintenir l'apprentissage pour toutes, tenir compte de la question du genre lors de la reprise scolaire et respecter les engagements d'aides concernant l'éducation des filles.
- Quatrièmement, nous demandons aux gouvernements de garantir l'accès aux services de santé sexuelle et reproductive, comprenant l'avortement, la santé maternelle, les soins pré et postnataux. En ces temps de crise, de taux élevé de chômage et de misère économique pour des millions de personnes, nous appelons les Etats à assurer la gratuité des protections périodiques et à garantir l'accès à des moyens contraceptifs modernes et de qualité ;
- Cinquièmement, les Etats devraient encourager, par des campagnes publiques, les hommes à prendre en charge 50% des tâches ménagères (et éducatives), traditionnellement assumées par les femmes.

Enfin, nous leur demandons de fournir des données concernant la crise, ventilées en fonction du genre, afin de permettre aux professionnels de santé et aux décideurs politiques de disposer de ces données pour mettre en place des réponses sanitaires et socio-économiques adéquates.

Alors que la crise s'intensifie dans le monde entier, il paraît clair que si nous voulons vraiment sauver des vies et protéger la santé, le bien-être et la dignité de tous, les filles et les femmes doivent être en première ligne, au centre des préoccupations, incluses dans les décisions prises localement et nationalement pour répondre à l'urgence, mener l'effort de redressement économique et social, ou renforcer nos systèmes de santé après la pandémie. Exactement comme elles sont en première ligne en ce moment pour combattre le coronavirus.

Sans une coordination et une solidarité internationales, en particulier à l'égard des plus vulnérables, cette pandémie meurtrière continuera à se répondre de façon explosive et désastreuse partout, plus encore mais pas seulement dans les pays où les systèmes de santé sont fragiles, mal répartis ou paralysés par la pauvreté. Ce défi n'est pas seulement un appel à protéger la vie des gens et leurs droits. C'est une opportunité de faire face à nos erreurs communes, d'apprendre d'elles et de construire un monde meilleur : plus égal, plus sain, plus prospère et plus pacifique. Ce moment exceptionnel exige un leadership exceptionnellement humain, dénué de racisme et de xénophobie, de sexismes ou de mercantilisme. Il exige l'action de toute personne de tous les genres, des Etats comme de la société civile. Notre humanité doit éclairer ces temps si sombres.